

LE PETIT JURISTE

FAIT PAR LES ETUDIANTS POUR LES ETUDIANTS



GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN DROIT

2016 - 2017

Toutes les astuces pour réussir sa licence de droit

Les Codes LexisNexis VOTRE MEILLEUR ARGUMENT

Fiabilité des
annotations et textes
complémentaires par
des auteurs de renom



Version numérique
INCLUSE*

*Sur iPad et tablettes Android



À jour de la réforme
du droit des contrats
et des obligations

- La plus importante réforme du Code civil depuis 1804
- Près de 500 articles créés ou modifiés

L'indispensable des
étudiants en droit !

4 jaquettes GRAPHIK amovibles au choix
pour personnaliser votre Code civil



19,90€ Prix de
lancement

Jusqu'au 31/12/16. 40€ à partir du 01/01/17

 LexisNexis®

Retrouvez tous nos ouvrages sur
boutique.lexisnexis.fr

SOMMAIRE



CARNET

- Qui sommes-nous ? P.4
- Edito P.5
- Mythes et réalités des études de droit P.6



CONSEILS DE JURISTES

- Les dix commandements de l'étudiant en droit P.10
- Stylo-trottoir P.12
- Les conseils du chargé de TD P.14
- Les astuces pour approfondir vos compétences P.16



ORIENTATION

- Droit privé, droit public : quelle différence ? P.20
- Les filières d'excellence P.22
- Étudier le droit ailleurs qu'à la fac P.24
- Les filières courtes en droit P.26
- Une année à l'étranger P.28
- Réorientation et passerelles P.28



DÉBUTER LE DROIT

- Les systèmes judiciaire et administratif P.34
- Les principales institutions européennes P.36
- La méthodologie P.38
- Cours de français juridique P.42



BOÎTE À OUTILS

- Le stage : un atout dans votre CV P.46
- La réglementation du stage P.47
- Le CV et la lettre de motivation parfaits P.48
- Les clefs pour réussir vos entretiens P.51
- Études et emploi : comment gérer P.52
- Les bourses P.53



FICHES MÉTIERS

- Les classiques P.56
- Les variantes P.60
- La fonction publique P.62

QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 2008 par des étudiants en droit, **Le Petit juriste** (LPJ) est une revue juridique distribuée dans 70 universités et imprimée à 30 000 exemplaires.

Notre mission ? Décrypter avec vous l'**actualité juridique** mais aussi vous donner tous les conseils pour que vous réussissiez et vous épanouissiez au sein de cette aventure que sont les études de droit. Nos articles **sans aucune connotation** politique, religieuse et syndicale sont rédigés par des étudiants de partout à travers le monde et sont régulièrement publiés sur notre site internet ainsi que dans notre revue papier. Notre particularité ? Vous êtes les rédacteurs. Peu importe votre âge, votre niveau d'études et votre spécialisation. Vous aussi, vous pouvez rejoindre la grande famille du Petit Juriste et participer à la plus grande revue juridique collaborative.

N'hésitez pas à nous contacter (redaction@lepetitjuriste.fr) afin de devenir membre du Petit Juriste !



Suivez-nous



73,750 fans



20,900 followers

CARNET

ÉDITO



Chères lectrices, chers lecteurs,

Alors qu'il y a quelques semaines encore vous vous prélassiez au bord d'une plage imaginant votre nouvelle vie d'étudiant en droit, vous y voilà. L'odeur de l'été toujours dans vos esprits, vous débutez votre rentrée universitaire assaillie par les associations étudiantes décidément motivées à vous « intégrer » dans votre nouveau foyer, la fac de droit.

Ce nouveau monde que vous venez de rejoindre comporte des codes bien établis que vous maîtriserez sous peu à merveille. Dans les semaines à venir vous apprendrez un nouveau langage à connotation très latine, vous manierez les mots de liaison comme une personne et rirez avec vos nouveaux amis (juristes évidemment) en parlant d'usucapion ou d'abus de droit.

Bientôt, vous ne pourrez plus effectuer une seule course sans remettre en cause le contrat qui vous lie au commerçant. Et que vos voisins prennent garde, vous connaîtrez bientôt sur le bout des doigts la législation en matière de nuisances sonores et de trouble du voisinages.

Somme toute, vous deviendrez très probablement un/une geek. Mais un geek entouré puisque chaque année on ne dénombre pas moins de 200 000 étudiants en droit.

Parmi ces étudiants, il est aisé d'observer que plusieurs catégories de juristes se font remarquer dès la première année. D'un côté, on retrouve ceux ayant toujours rêvé d'être avocat, généralement assis aux premiers rangs et posant une multitude de questions à la fin du cours. Un peu plus haut dans l'amphi, on trouve les politistes qui envisagent de se servir du droit comme d'un tremplin pour une future carrière politique. On trouve également des personnes venues étudier le droit pour défendre la planète ainsi que les droits de l'Homme, et d'autres pensant que le droit les mènera directement à la richesse en haut d'un building de Manhattan, devenant ainsi le nouveau Harvey Specter.

Si vous ne faites partie d'aucune de ces catégories (un poil clichées je vous l'accorde), c'est certainement car vous appartenez à cette majorité qui fait moins de bruit, celle s'étant lancée dans le droit par simple curiosité et attrait pour la matière.

Et ça, c'est la magie du droit, qu'importe d'où vous venez et quelles sont vos ambitions, si vous prenez vos études au sérieux, que vous apprenez à aimer le droit (car ce n'est pas inné chez tout le monde) et que vous faites preuve de persévérance, vous réussirez sans trop d'encombres votre licence.

On ne dit pas que ce sera facile ! On met d'ailleurs notre main à couper que vous ferez quelques nuits blanches et que vous frôlerez de peu l'overdose de jurisprudence administrative en deuxième année. Mais au final on en sort tous en se disant que cela en valait la peine.

Faites vous confiance, vous allez briller.

Laura Lizé
rédactrice en chef



CARNET

MYTHES ET RÉALITÉS DES ÉTUDES DE DROIT

L'Étudiant en droit est un être complexe qui n'a de cesse de voguer entre questionnements existentiels sur sa réussite et le travail acharné qu'il est censé fournir. Évidemment on connaît tous quelqu'un qui connaît quelqu'un qui a validé sa première année sans ouvrir un livre, mais bizarrement on ne l'a jamais rencontré.



Louis Thibierge

Maître de conférences à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense, a accepté d'éclairer votre lanterne sur les questions existentielles que vous vous posez quant à votre cursus en droit.

DANS LA VIE, FAUT-IL NE FAIRE QUE DU DROIT ?

Il faut des gens heureux, des gens qui aient une tête bien faite, pas seulement bien pleine. Apprendre par cœur ne sert à rien. Avoir des gens qui ne font rien en dehors du droit semble extrêmement dangereux. On a besoin d'être heureux dans ce que l'on vit pour être heureux dans ce que l'on fait et pour donner envie. Je ne pense pas qu'un professeur couvert de toiles d'araignées parce qu'il passe sa vie dans une bibliothèque donnerait envie d'apprendre, de pratiquer et d'aimer le droit.

L'ÉCRÉMAGE À L'UNIVERSITÉ EST-IL DE PLUS EN PLUS FORT ?

Je ne pense pas que nous ayons une volonté de sélectionner plus. Nous sommes confrontés à une massification des étudiants la première

année qui parfois ont un niveau insuffisant. C'est l'une des raisons des échecs importants lors de la première année. Cependant avec l'éventualité d'une suppression de la sélection en Master 2, il n'est pas à exclure qu'une sélection plus importante soit effectuée sur les licences et dès la première année.

LE DROIT DES AFFAIRES EST-IL LE SEUL MOYEN DE TROUVER DU TRAVAIL ?

Absolument pas ! On a besoin d'avocats dans pleins d'autres domaines : droit de la famille, droit du travail, droit social... Je prends le pari que nous aurons toujours des besoins très importants dans ces domaines-là. Avec le débat actuel autour de la loi El Khomri, je ne pense pas que nous manquerons de travail en droit social. Il n'y a pas de domaine particulièrement fermé aujourd'hui mais il faut admettre que certains sont plus faciles d'accès que d'autres.

FAUT-IL NÉCESSAIREMENT ÊTRE AVOCAT POUR EXERCER EN TANT QUE JURISTE D'ENTREPRISE ?

Si l'obtention de l'examen d'entrée au CRFPA reste un plus, être avocat n'est certainement pas une obligation pour exercer en entreprise. Il faut tout de même savoir que ce sont le plus souvent les avocats qui bénéficient des meilleures évolutions de carrière : le statut d'avocat sous-entend en général le développement d'un panel de compétences plus large. Je pense donc qu'être avocat n'est pas une obligation mais un plus.

SUFFIT-IL D'UN CODE CIVIL BIEN SURLIGNÉ AVEC DES POST-IT POUR RÉUSSIR SON EXAMEN ?

Je ne comprends pas l'intérêt de colorier son Code civil. Je trouve qu'une fois que l'on a fait sa sélection, on ne voit plus ce qu'il y a côté. Oui, il faut un Code civil, c'est la base. Faut-il un code civil surligné et "postité" ? Non.

LES PROFESSEURS MORTS ÉCRIVENT-ILS ENCORE DANS LES REVUES JURIDIQUES ?

Chaïm Perelman parlait de la notion d'argument d'autorité. L'argument d'autorité consiste à asséner un argument en s'abritant derrière un auteur. Il n'y a rien de plus confortable pour un enseignant de dire "Planiol a dit que", "Pothier a dit que"... Certes, il faut conserver un respect imminent pour ces auteurs, mais vouloir tout analyser à la lumière de ce que les pères fondateurs ont imaginé me semble assez vain.

LE LIVRE DE PROCÉDURE FISCALE A-T-IL VRAIMENT DES LECTEURS CONSENTANTS ?

Il y a une rumeur persistante qui veut que certaines personnes l'acquerraient avec leurs deniers personnels par goût. Je dois avouer ne pas faire partie de ce club très sélect.

COMBIEN DE FOIS LISEZ-VOUS LA MÊME CITATION EN DÉBUT DE DISSERTATION ?

Trop de fois ! La citation est un art difficile. En général, l'étudiant sollicite soit un article du Code civil que son correcteur connaît, soit un adage romain plus ou moins en lien avec le sujet, soit une citation d'un auteur sans rapport direct avec le sujet. Le pire reste les citations inventées. Je me méfie des citations à l'excès. Je pense que l'on est capable de faire sa phrase d'accroche soi-même.

POUVEZ-VOUS NOUS CONFIER LA PERLE DE COPIE QUI VOUS IRRITE LE PLUS ?

Celle qui m'agace le plus est la confusion entre le pourvoi et la décision de la Cour de cassation. On lit parfois des choses que l'on ne devrait pas lire et qui révèlent des lacunes profondes. Pas forcément en droit mais en français. Récemment j'ai vu un étudiant écrire « Bad Inter ». Ne pas savoir l'orthographier m'inquiète un peu sur le manque de culture juridique, historique et politique. Le juriste doit être un homme ou une femme de son temps.

FAUT-IL INSTAURER UN JOUR FÉRIÉ POUR L'ADOPTION DE LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS ?

Je ne sais pas si une commémoration nationale est de l'ordre du jour. On ne manquera pas d'inviter Bonaparte (rires). Blague à part, c'est une réforme essentielle. Elle va modifier dans la vie publique beaucoup plus de choses que la loi travail.

Propos recueillis par Laura Lizé et Kelsey Kallot

Lextenso

Tu entres en fac de droit ? Lextenso t'offre **la Constitution**

& les fondamentaux de la V^e République en tableaux



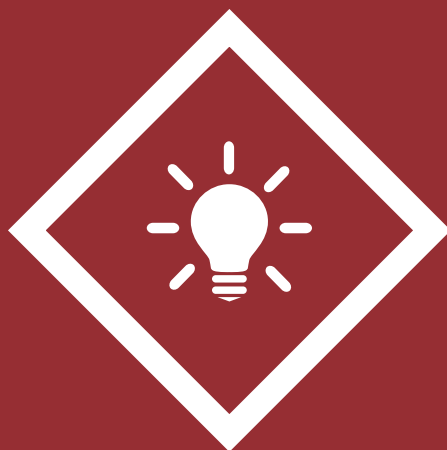
↓ À télécharger gratuitement en PDF



<http://etudiant.lextenso.fr>

Suivez-nous sur





CONSEILS DE JURISTES

- Les dix commandements P.10
de l'étudiant en droit
- Stylo-trottoir P.12
- Les conseils du chargé de TD P.14
- Les astuces pour approfondir P.16
vos compétences



LES DIX COMMANDEMENTS DE L'ÉTUDIANT EN DROIT



1. Très tôt tu te lèveras, très tard tu te coucheras

Contrairement à ce que vous pensez, il ne s'agit pas de travailler 22 heures sur 24. Le burn out arrive si vite... Au contraire, vous élargirez au maximum vos horaires pour pouvoir vous réserver des moments où vous vous retrouvez. Ayez une pratique sportive, culturelle, bénévole... régulière. Le reste du temps sera bien sûr consacré à vos études.



2. Chaque semestre, ta bourse tu videras, ta bibliothèque tu rempliras



Vous vous renseignerez sur les ouvrages à acquérir pour être sûr de faire le bon choix : il y a différents éditeurs, différentes collections. Trouvez ceux qui vous conviennent. Achetez des ouvrages à jour.

Mais aussi, pour limiter les coûts et augmenter l'efficacité, travaillez en groupe (V. infra) et partagez les manuels proprement annotés.



3. Même si fatigué tu te sens, en td tu iras

Les TD sont essentiels pour s'imprégner de la matière et ce sont les étudiants, plus que les profs, qui « font » ce cours. Investissez-vous au maximum dans ces séances pratiques.



4. En groupe tu réviseras



Réfléchir, c'est dialoguer avec soi-même. De sorte que dialoguer, c'est réfléchir ensemble.

Vous essayerez de travailler et réviser au maximum avec vos camarades afin de confronter les points de vue (ce qui fait émerger les problématiques pour les dissertations), de commenter à plusieurs les arrêts et de préparer ensemble les cas pratiques (afin de trouver les solutions les plus exactes).

Chacun ayant un domaine de compétence particulier, vous monterez tous en compétence dans de nombreuses matières, contrairement à ceux qui se la jouent solo.



5. Quoi qu'il arrive, à la BU tu habiteras

En dehors des cours et de ta séance de natation hebdomadaire, tu habiteras à la BU. Tu localiseras toutes les bibliothèques de ta ville et tu connaîtras par cœur leurs horaires d'ouverture.

Heureux ceux qui arrivent tôt et réservent la place à proximité des baies vitrées pour essayer de bronzer un peu et faire croire au peu d'amis qu'il leur reste que, eux aussi, ils ont des vacances.



✓ 6. *Les vacances, en stage tu passeras*

Lorsque tu seras mis dehors par le bibliothécaire qui, lui, part en vacances, tu iras frapper à la porte des professionnels du droit pour te former à la pratique.



✓ 7. *Lorsque "85B" tu entendras, désormais à un article du Code général des impôts tu penseras*

Les juristes parlent une langue des plus raffinées. Pour une demande en mariage, vous interrogerez très officiellement : « Souhaites-tu que nous nous engagions dans une relation contractuelle synallagmatique avec négociation sur la réunion éventuelle de nos patrimoines ? » Blague à part, le droit s'apprend par la maîtrise de concepts juridiques précis. Le vocabulaire revêt une importance majeure. Vous aurez toujours sur vous le *Vocabulaire juridique* et vous le consulerez à chaque fois que vous aurez un doute sur une notion.

✓ 8. *La forme tu maîtriseras*

Les juristes sont psychorigides, c'est bien connu. Rien ne doit dépasser. Chaque exercice répond à un formalisme particulier qu'il convient de maîtriser pour s'affranchir de toute question exclusive du fond lors des examens. Entraînez-vous en condition, c'est essentiel.



✓ 9. *De l'arrêt Morsang-sur-Orge tu plaisanteras, de tout le reste tu pleureras*

D'abord, vous réaliserez bien vite malgré vous que votre humour n'est plus le même depuis que vous êtes à la fac de droit. Si on vous parle de l'arrêt K.A. et A.D. c/ Belgique, vous allez rire gras. Vous serez bien le seul.

Vous perdrez alors tous les amis qu'il vous restait, et n'aurez plus que vos yeux pour pleurer. Ensuite, vous réaliserez que le travail du juriste, de la première année de fac à la liquidation de vos droits à la retraite, est ingrat à 99%. Apprenez à bosser pour le 1% qu'il reste. C'est celui-là qui nous motive.

✓ 10. *Alors qu'Harvey Specter tu admireras, que Mike Ross tu n'es pas tu te souviendras*

On a tous nos héros, mais rappelez-vous que vous faites partie du commun des mortels. Les professions du droit cultivent l'humilité.



CONSEILS DE JURISTES

« STYLO-TROTTOIR » ASTUCES ET CONSEILS DE JEUNES DIPLÔMÉS

« Des élèves de master vous livrent leurs conseils pour réussir votre licence de droit »



Chloé Rossat

M2 Droit social relations professionnelles, Université Paris X Nanterre

• Quelle est selon toi l'année la plus difficile ?

Chaque année de licence possède ses propres difficultés. En première année, il faut s'adapter au système de la fac, à travailler en autonomie totale. En deuxième année, les choses se corsent au niveau des matières: droit administratif, droit des obligations, droit des biens... C'est le moment où l'on doit poser les bases de notre éducation juridique. A mon sens, c'est l'année la plus difficile de la licence.

• Quelle méthode utilisais-tu pour mémoriser ton cours ?

Concernant les matières en contrôle continu, j'ai pris l'habitude de ficher mes TD. Cela me permettait d'avoir un condensé de cours enrichi de jurisprudences et de nombreux commentaires du chargé de TD. En général, surtout pour les épreuves de cas pratique, cela me permettait de cerner les grands enjeux, les grandes lignes du cas. Il faut bien sûr en complément lire de façon attentive le cours d'amphi. Concernant les petites matières, je préfère avoir l'intégralité du cours et mémoriser le plan de cours. Cela permet de compartimenter les connaissances, et de ce fait d'y accéder plus vite et de façon plus efficace au moment de la préparation de l'exposé.



Nicolas Gentile

M2 Droit des affaires / MBA management-gestion, Université Paris 2 Panthéon Assas

• Comment s'est passée ta 1^{ère} année ?

Le baccalauréat en poche, l'entrée en L1 fut pour moi l'opportunité de tourner une page : les matières étudiées sont nouvelles, et par conséquent tout le monde part sur un pied d'égalité. La première année, c'est également l'occasion de découvrir de nouvelles têtes, et parfois même une nouvelle ville. Les rencontres sont donc nombreuses, mais le droit ne plaira pas à tout le monde. Certains y verront une potentielle vocation alors que d'autres n'auront qu'une seule envie : fuir au plus vite !

• Comment organises-tu ton temps de travail ?

Mon temps de travail se divisait en trois parties.

La première était l'apprentissage des cours magistraux : chaque week-end, j'essayais d'imprimer mes cours, de les comprendre, puis j'approfondissais les notions clés. La seconde était la préparation des TD, que j'essayais de finir idéalement un ou deux jours avant le jour du TD. En réalité, je finissais quasiment toujours mes devoirs la veille. Enfin, pour réussir les partiels, je cherchais d'abord à comprendre chaque cours puis je les fichais.



Sarah Abdallah

*Master 2 Droit de l'entreprise et des affaires (DJCE),
Université de Lorraine*

• Quels sont les pièges de l'université à éviter ?

Comme tout un chacun le sait, le plus gros piège à la faculté, c'est l'absence totale de cadre. Fini le lycée et ses fiches de présence, place à l'autonomie ! Pour certains, cette liberté représente la pomme dans le jardin d'Eden : c'est tellement tentant la liberté... Aussi, si j'avais un conseil à donner : assister à tous les cours, et ne surtout pas compter sur les autres pour nous les donner ! Aujourd'hui en M2 je n'ai jamais raté un seul cours.

Le deuxième piège qui va de concert avec le premier est la liberté d'organisation des révisions. Eh oui, à la faculté il en est fini du contrôle continu... il n'y a d'examens qu'au milieu de chaque semestre. Pour les réussir, il n'existe qu'une seule méthode : les révisions régulières !

• Pratiqais-tu d'autres activités en dehors des cours ?

Pendant mes deux premières années d'université, étant en double licence (40h cours/semaine sans compter le travail à la maison) je n'ai pas eu le temps de me consacrer à mes activités extra universitaires. A partir de la Licence 3, en revanche, j'ai recommencé le sport environ 10h/ semaine et je me suis également engagée dans l'association ADC (anciennement « UFC que Choisir ? ») en tant que juriste bénévole. Puis arrivée en Master 2 j'ai rajouté un engagement en tant que juriste bénévole à l'UNPI (Union Nationale de la Propriété Immobilière de Nancy), ainsi que ma contribution en tant que juriste et modératrice au Petit Juriste. Cela prend du temps évidemment, combiner tout cela avec les cours et les révisions c'est « sport ». Mais tout ce que vous apprenez à travers ces engagements sont des plus pour votre CV pour votre réflexion juridique et pour votre ouverture d'esprit.

• Comment as-tu choisi ta matière de spécialité ?

Tout d'abord, il faut préciser qu'en L1 j'ai intégré une double licence Droit-Sciences politiques pour la simple et bonne raison que post-bac, je ne parvenais pas à me décider, j'ai donc fait les deux pour pouvoir faire mon choix en toute connaissance de cause ! En première année et deuxième année, j'ai toujours été meilleure en sciences politiques qu'en droit. Toutefois, arrivée en 2^{ème} année j'ai eu un cours de droit commercial qui m'a énormément marqué et ce fut pour moi une révélation !

• Quels sont les plus qui permettent d'obtenir une mention ?

Il ne faut pas se le cacher, arrivé en L3 et M1 c'est la « guerre », tous les « meilleurs » masters ou presque demandent une mention ! Ce qui fait alors la différence entre un étudiant et un autre est d'abord l'assiduité, mais également le travail régulier. Plus on monte dans les années moins les cours suffisent. Pour ma part, mon but ultime étant le DJCE et sachant la sélection sévère, mes années de L3 et de M1 ne furent consacrées qu'à cet unique objectif.

Un autre conseil, je pense que peu d'entre nous connaissent encore le système du B2E ! Le B2E est un organisme qui gratifie de points supplémentaires sur la moyenne les étudiants ayant un engagement bénévole. Au titre de mon engagement chez ADC, j'ai pu bénéficier de 0,5 points supplémentaires sur ma moyenne générale de second semestre, ce qui n'est pas négligeable ! Le dossier pour en bénéficier n'est pas très complexe alors pensez-y !



CONSEILS DE JURISTES

CE QUE VOTRE CHARGÉ DE TD ATTEND DE VOUS

Après avoir navigué dans les eaux sûres lycéennes, vous allez accoster sur les rivages inconnus de l'université pour partir à la conquête du monde du droit. Cette traversée n'est pas sans embûches et parfois l'on se perd dans ce nouvel océan de liberté. Bien heureusement, vous trouverez la salle 315B où tous les lundis matin à 8h vous embarquerez en compagnie de votre chargé de TD pour un cours de droit constitutionnel forcément passionnant. Et voici ce qu'il attend de vous.



LA RAPIDE SAISIE DE L'INTÉRÊT (NON JURIDIQUE) DES TD

Les TD sont les seuls intermédiaires entre le cours magistral et les partiels semestriels. Ils constituent la seule organisation héritée du lycée, et indiscutablement la structure universitaire la plus pédagogique.

Les étudiants doivent bien dissocier les fonctions des enseignements magistraux et dirigés. Un cours magistral fixe le cadre intellectuel et thématique de la matière, tandis que les TD ont pour mission d'approfondir les notions juridiques vues à cette occasion.

Le TD n'est pas une séance de rattrapage suite à la non-assistance en amphithéâtre ou à l'absence de lecture du cours correspondant. Il a vocation à réduire la technicité intellectuelle et méthodique des notions abstraites du droit. Les étudiants ne doivent pas sous-estimer l'importance simplificatrice des TD, car c'est la seule occasion où en effectif réduit, ils pourront examiner de façon approfondie des notions complexes, et ainsi s'entraîner aux exercices qui feront l'objet de l'examen et prendre des points en vue de leur passage.

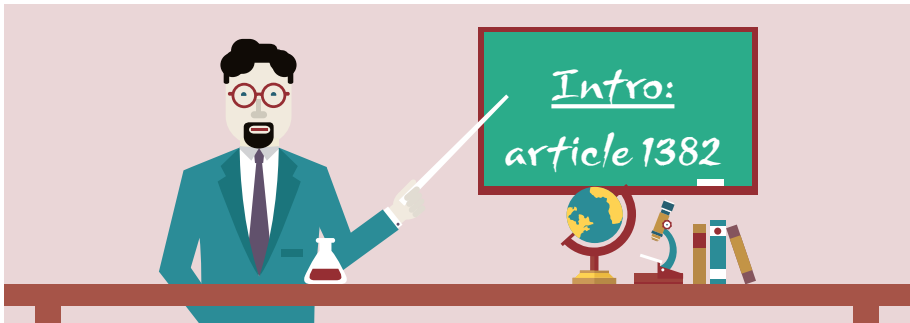


UN TRAVAIL ASSIDU, CONSCIENCIEUX ET EFFICACE

Vos enseignants attendent de vous, dès le premier cours, un investissement sérieux et continu. L'étudiant doit comprendre qu'il est seul face à une nouvelle matière, une nouvelle méthode et une nouvelle organisation. Aussi ne peut-il espérer trouver seul ses repères intellectuels et méthodiques, indépendamment des TD et d'un travail personnalisé.

Les TD sont complémentaires des cours d'amphithéâtre. Aussi convient-il de venir à chaque séance en ayant lu la fiche de TD et le cours magistral en rapport avec le thème étudié ou à défaut un manuel. De plus, il convient de venir en ayant appris les concepts et notions générales liés à la séance. Le TD ne peut servir de complément et d'approfondissement si l'élève n'a pas préalablement préparé sa séance.

Le droit suppose la problématisation des concepts et la résolution démonstrative et argumentative d'un problème juridique par l'avancement d'une solution motivée. Il convient de travailler chaque séance de TD à l'aide du cours d'amphithéâtre et



d'un manuel afin de comprendre les problèmes posés. Il faut également travailler ces TD en vue de l'examen. Les élèves doivent apprendre à structurer et résoudre les problèmes posés par la matière par un raisonnement déductif. Plutôt que de venir en classe en ayant appris des pages et des pages, ils doivent apprendre en s'entraînant à la résolution des exercices théoriques (dissertation) et pratiques (cas pratique et commentaire d'arrêt). Les études juridiques fonctionnent sur la pratique méthodologique : C'est par la pratique que l'on devient juriste ! Or c'est en TD qu'il vous sera donné des exercices « types-examens » et leur correction. Aussi vous appartiendra-t-il de vous familiariser très tôt avec les exercices donnés en TD, afin d'acquérir au plus vite la méthodologie.

Enfin, dissociez bien les phases de travail : un TD se prépare en bibliothèque, se finalise chez soi et se fructifie en classe.



UN INVESTISSEMENT ET UNE PRÉSENCE ACTIVE

Ce que haïssent le plus vos enseignants est d'abord l'absence de ponctualité. Il convient de venir à l'heure. Le manque systématique d'assiduité, volontaire ou non, est perçu par l'enseignant comme la marque d'un désintérêt de l'élève pour la matière et son cours. A l'élève de lui démontrer le contraire en venant à l'heure et en fournissant un travail régulier.

La présence passive de l'élève suscite ensuite l'irritation des enseignants qui détestent faire cours à une classe de muets. Par reflexe l'enseignant catalogue l'élève aphone, comme celui qui n'a pas travaillé sa séance. La participation active permet la maîtrise rapide du vocabulaire juridique. Le droit est un langage qui ne peut s'acquérir que par la participation active à l'écrit comme à l'oral.

Il convient de venir en TD avec des bases et surtout des attentes. Le TD est le lieu par excellence où les problèmes intellectuels doivent être résolus. L'élève doit solliciter son enseignant au moindre doute, à la moindre hésitation ou complexité, et cela ne peut se faire que par la participation orale et écrite.

Les étudiants ont besoin de leur enseignant pour être éclairés intellectuellement et réussir leur examen, mais ces derniers ont aussi besoin des élèves afin d'acquérir la meilleure compétence et pédagogie possible. Enseignants et élèves ont ainsi des attentes moins divergentes qu'ils n'y paraissent.

Jean de Saint-Sernin

Chargé de TD en droit public dans
les universités Paris X et Paris II



LE TUTORAT, LES COURS DE SOUTIEN, DES OUTILS POUR RÉUSSIR VOTRE ANNÉE

Trois mois séparent la fin de la terminale et l'entrée en fac (pour ceux qui s'y seront orientés après le marathon APB). Le mois d'août voit l'insouciance des vacances d'été se dissiper progressivement face au stress. Le mois de septembre approchant, c'est aussi toute la préparation mentale et physique à l'entrée à l'université qu'il faut anticiper. Pour apprécier au mieux cette adaptation et offrir à tous les étudiants la même chance, diverses solutions existent dont le tutorat et les cours de soutien

LE TUTORAT QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le tutorat est une méthode d'apprentissage en continu organisée par l'université. Loin d'être un TD bis, le tutorat est mis en place sur une plage horaire large pendant laquelle tout étudiant peut venir demander des conseils (notamment sur la méthodologie) à un tuteur.

Les élèves arrivant au compte-goutte en raison de leurs emplois du temps variés, il n'y a pas de cours à proprement parler. Chaque élève est pris individuellement dans ses problématiques. Le tuteur est généralement un étudiant de 2ème ou 3ème cycle (master ou doctorat) qui s'investit sur la base du volontariat mais est rémunéré par l'université pour cette mission. Il peut être un intermédiaire entre les professeurs et les étudiants, portant à leur connaissance les attentes de leurs enseignants.

POURQUOI Y AVOIR RECOURS ?

L'une des forces du tutorat réside dans sa capacité à faciliter l'apprentissage du droit. Les étudiants participants bénéficient d'une aide visant à leur faire développer une autonomie qui leur sera nécessaire à la poursuite de leurs études.

L'accent est souvent mis sur la maîtrise des méthodes de rédaction du cas pratique, du commentaire d'arrêt, de la dissertation et de l'inévitable fiche d'arrêt. Enfin, le tuteur pourra donner des clés pour bien organiser sa semaine et son temps de travail.

Toute cette mécanique vise à donner confiance à l'étudiant en lui-même et à calmer ses angoisses.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

L'accès au tutorat n'est pas automatique. Il se déroule sur la base du volontariat également du côté de l'étudiant aidé. Pour cela, il est nécessaire de se rendre au secrétariat pour vous inscrire. Vous pourrez vous diriger vers l'une des salles réservées au cours à l'horaire déterminé. De manière générale, la tenue



des séances est hebdomadaire afin de vous permettre d'y assister en parallèle de vos cours magistraux. Habituellement, un planning fixe est établi du type « tous les mardis et jeudis de 14h à 18h ». De plus, il vous sera généralement demandé de signer la feuille de présence lors de votre participation au tutorat.

LES COURS DE SOUTIEN SCOLAIRE, POUR UN ACCOMPAGNEMENT + IMPORTANT

Une alternative au tutorat, par essence gratuit, est la « prépa » ou cours de soutien, payant car organisé par un organisme de formation privé. A la différence du tutorat qui est essentiellement basé sur la méthode et à hauteur d'en moyenne 2h par semaine, le soutien scolaire proposé par ces organismes est une préparation intensive (le volume horaire dépend de la formule choisie) qui se fait en parallèle des cours de licence, et souvent sous forme de cours du soir. Elle peut être accompagnée de divers outils numériques avec notamment des plateformes e-learning pour aider l'étudiant tout au long de l'année. Elle vise à réduire le taux d'échec des étudiants en licence en permettant à ceux qui la suivent de valider (avec mention de préférence) leurs années.

Ces « prépa » se sont largement développées ces dernières années. On compte désormais des cours de soutien pour : préparer sa rentrée en L1, être accompagné durant tout un semestre, réaliser un stage intensif avant les partiels ou encore pour valider ses rattrapages.

Ces prépa vont de la licence 1 au master 1 et on pour avantage d'offrir un accompagnement quasi personnalisé pour chaque élève.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Tout d'abord, jeunes padawans, sachez qu'il est tout à fait possible de réussir sa licence sans avoir

recours à ce type d'organisme de formation. Chaque année, des milliers d'étudiants y parviennent alors pourquoi pas vous ?

Si vous êtes quelqu'un par nature de studieux, d'organisé et ayant bien intégré la méthodologie propre à la fac de droit, vous n'aurez certainement pas besoin de cours additionnels.

En revanche, ce type de formation peut être utile voire indispensable pour les étudiants qui se perdent sous la charge de travail sans réellement savoir comment progresser. A la faculté, l'encadrement est assez minimal en raison du nombre très important d'élèves. Ceux ayant besoin d'un encadrement plus régulier ou qui souhaitent bénéficier d'heures de cours supplémentaires pour mieux assimiler certaines notions trouveront une aide adéquate dans ces préparations.

L'autre point positif de ces cours de soutien est l'apprentissage dédié en petits groupes. Une bonne occasion de pouvoir apprendre plus facilement et de poser toutes ces questions que nous n'avez pas eu le temps d'aborder en TD.

Pour ce qui est des points négatifs : le premier est bien évidemment le prix car ces formations sont payantes. Les formules sont variées mais il faut compter environ 500 € pour une vingtaine d'heures de cours sur une matière déterminée. Les prix sont dégressifs en fonction du nombre de matières et de cours choisi mais en moyenne cela revient entre 1000 € et 1500€ pour un accompagnement annuel.

De plus, le rythme peut vite s'avérer intense entre les cours à la fac et ceux de la prépa. Il va falloir bien vous organiser pour ne laisser aucune matière de côté et vous garder un peu de temps pour vos loisirs personnels (oui vous avez le droit !).

Simon Brenot

Les Codes LexisNexis

VOTRE MEILLEUR ARGUMENT



Fiabilité des annotations et textes complémentaires par des auteurs de renom



À jour de la réforme du droit des contrats et des obligations

- La plus importante réforme du Code civil depuis 1804
- Près de 500 articles créés ou modifiés

L'indispensable des étudiants en droit



Version numérique INCLUSE*

*Sur iPad et tablettes Android

- Code civil : **19,90€** + mode d'emploi de la réforme **offert !**
- Codes pénal, procédure pénale, procédure civile, commerce : **34,90€**
- Choix de jaquettes amovibles GRAPHIK pour personnaliser votre code



PRIX DE LANCEMENT
Jusqu'au 31/12/16

 LexisNexis®

Retrouvez tous nos ouvrages sur boutique.lexisnexis.fr



ORIENTATION

- Droit privé, droit public : quelle différence ?...P.20
- Les filières d'excellence P.22
- Étudier le droit ailleurs qu'à la fac P.24
- Les filières courtes en droit P.26
- Une année à l'étranger P.28
- Réorientation et passerelles..... P.30



DROIT PRIVÉ, DROIT PUBLIC QUELLE DIFFÉRENCE ?

Que vous vous imaginiez défenseur des droits de l'Homme à l'ONU ou dans un grand cabinet d'avocats à la Harvey Specter, le droit est une matière si vaste que vous aurez toutes les chances d'y trouver la matière qui vous correspond le mieux. Votre orientation reste cependant loin d'être tracée car vous aurez très rapidement à effectuer un choix entre droit public et droit privé.

En résumé, en première année, vous aurez l'opportunité de découvrir les joies du droit civil et du droit constitutionnel. En deuxième année, vous débuterez certainement le droit des affaires et l'arrêt Blanco viendra peut-être allumer, chez vous, la flamme du droit administratif.

Comment faire le bon choix ?

LA DÉCOUVERTE DU DROIT PRIVÉ

Droit privé : Ensemble des règles régissant les rapports entre les personnes physiques ou morales.

Le droit privé regroupe plusieurs grandes branches et votre personnalité vous amènera à préférer certaines matières à d'autres. Si vous aimez la complexité du contrat et du droit de la vente, le droit civil devrait vous convenir à merveille. Vous souhaitez accompagner les personnes dans les étapes importantes de leur vie ? Le droit de la famille et le droit notarial pourraient se révéler être votre nouvelle passion. Beaucoup d'élèves sont également attirés par le droit pénal, qui représente l'essence du droit et de la justice pour beaucoup de juristes. L'appréhension des crimes et des délits est souvent une branche passion pour les élèves qui débutent le droit.

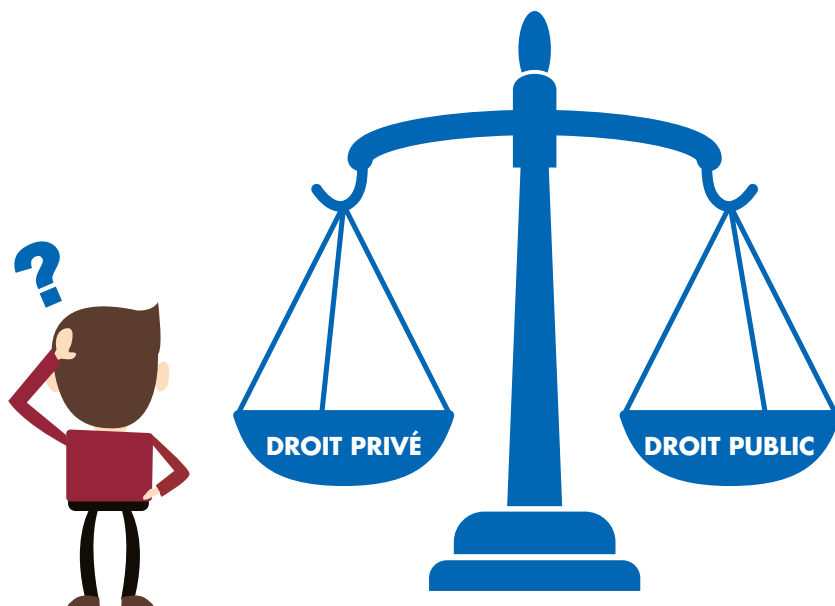
En master, une grande majorité des élèves de droit privé se dirige dans le droit des affaires car celui-ci revêt de nombreux challenges et une certaine sécurité de l'emploi. Néanmoins, si l'on pouvait vous donner un conseil : ne vous orientez pas dans une branche que vous n'aimez pas par sécurité, vos véritables envies referont tôt ou tard surface.

LE DROIT PUBLIC, UN DROIT DE FONCTIONNAIRE ?

À la fin de la licence, près de 3 élèves sur 4 s'orientent en droit privé. Pourtant, le droit public est un domaine qu'il ne faut pas négliger. Loin d'être le « droit des fonctionnaires », le droit public est celui des institutions qui fondent notre république et le système mondial (l'ONU par exemple) mais également le droit de l'administration.

La rencontre avec le droit constitutionnel est souvent déterminante pour l'étudiant en droit. Il est bien important de garder en tête que l'on ne peut prétendre être bon juriste si l'appareil étatique n'est pas correctement appréhendé.

En deuxième année, le droit administratif offrira un second électrochoc. Point sans mal vous apprendrez vos arrêts sur le bout des doigts et étudierez les domaines de responsabilité de l'État et son rôle dans la défense des droits et libertés. Au niveau du master, les plus affairistes des publicistes (eh oui, on vous avait prévenus que le droit était surprenant) pourront également s'orienter vers le droit public des



affaires qui régit les relations commerciales entre l'État et les entités privées. L'État étant le plus gros investisseur en France, la matière est loin d'être marginale.

Le cas particulier du Droit européen & international

Au moment de la licence, l'apprentissage du droit européen et international est avant tout une introduction prise dans sa dominante publique. En effet, ce cours aura pour mission essentielle de vous expliquer le fonctionnement des institutions et son articulation avec l'ordre national. Par la suite, certains masters internationaux ne gardent que la composante publique (ex : droit international humanitaire) ou privée (ex : droit international ou européen des affaires).

UN CHOIX IRRÉVERSIBLE ?

Avant d'effectuer vos premiers choix de spécialisation en 2^{ème} ou 3^{ème} année, nous vous conseillons avant tout de ne partir

avec aucun *a priori*. Laissez-vous surprendre par ces deux domaines qui ont chacun des trésors cachés à offrir.

Dans tous les cas, un choix de spécialisation ne vous handicapera pas automatiquement si vous désirez finalement vous reconverter dans une autre matière en master. Il faut néanmoins faire attention à la cohérence de votre parcours car ce critère est très important pour les directeurs de master même s'ils restent conscients de la difficulté que représente le choix d'orientation.

Vous avez fait une L3 public et voulez faire un master en privé ? L'entrée en master 1 est – sauf exception – non sélective, donc rien ne vous empêche d'intégrer un M1 en privé. À votre charge ensuite de rattraper les éventuelles lacunes que vous aurez par rapport à vos camarades privatistes. Mais vous savez quoi ? Avec motivation et envie, tout devient possible et votre profil original pourrait même attirer l'œil des recruteurs.

Laura Lizé



ORIENTATION

L'EXCELLENCE S'INVITE À L'UNIVERSITÉ

Depuis quelques années, l'Université a décidé de concurrencer les Grandes Écoles en offrant la possibilité à ses étudiants d'intégrer des filières d'excellence. Ce sont toutes des formations sélectives sur dossier. Ces filières annoncent le début d'une transformation certaine pour les études juridiques.

LA GRANDE ÉCOLE DÈS LA L1

Admission L1/L2/L3

Depuis quelques années, les « Grandes Écoles » se multiplient au sein des facultés de droit. Une poignée d'étudiants est admise chaque année dans ces formations qui sont pour la plupart très sélectives. La crème de la crème.

Dans ces Grandes Écoles, le rythme est plus soutenu que celui d'un cursus lambda car des matières additionnelles y sont enseignées. Soit ces formations offrent des cours approfondis dans diverses matières du droit, soit elles forment les étudiants à de nouvelles matières (économie, histoire, arts...). Elles peuvent notamment dispenser des cours de droits étrangers, comme c'est le cas à l'Université Paris XI avec « la Grande École du Droit ».

Il faut savoir que pour rentrer dans ces formations, un niveau scolaire élevé est demandé. Les étudiants ayant eu de bons résultats au lycée et au baccalauréat pourront être retenus. Il existe aussi des passerelles en 2e et 3e année de Licence. Attention, il est difficile de prétendre à ces formations lorsqu'on a en dessous de 12 de moyenne.

LE PRESTIGE DU MAGISTÈRE

Admission L2

Le magistère est un diplôme qui existe depuis 1985 et qui depuis lors n'a cessé de se développer. Il débute après un Bac +2 et forme un étudiant jusqu'à Bac +5. Pour accéder à ce diplôme, il faut être titulaire d'une deuxième année de licence. La candidature se fait sur dossier et lettre de motivation. Les meilleurs étudiants seront admis au sein de cette formation à la suite d'un entretien.

Quelques Grandes Écoles

- Paris II Panthéon-Assas et son Collège de Droit *depuis 2007*
- Paris-Sud et sa Grande École du Droit *depuis 2009*
- Montpellier 1 et son Collège de Droit *depuis 2009*
- L'École de droit de la Sorbonne *depuis 2009*
- L'École de droit de l'université d'Orléans

Cette formation repose sur une discipline dont il découle de multiples matières avec des cours avancés. Au total, un magistère additionne plus de 2 000 heures de cours !

L'un des avantages de cette formation est la professionnalisation des étudiants dès leur 3^e année d'études. Ils ont l'opportunité de faire des stages qui leur font gagner de l'expérience beaucoup plus tôt. Ils seront déjà connus de leurs potentiels futurs recruteurs. C'est en ce sens que les recruteurs apprécient ce diplôme très réputé.

LE DJCE

Admission M2

Le DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise) est une formation diplômante créée en 1966 et devenue peu à peu un diplôme d'excellence de référence en droit de l'entreprise. Le DJCE est la suite « logique » du magistère mais les candidats extérieurs – armés d'un master 1 - sont aussi libres de présenter leur candidature même si les places sont peu nombreuses.

Ce cursus est dispensé dans 11 universités françaises pour seulement 300 étudiants sélectionnés.

La phase de sélection se fait sur dossier et entretien. Le DJCE est une formation prestigieuse très appréciée des recruteurs qui voient dans cet enseignement de haute volée un gage du sérieux et de la compétence des élèves qui en sont issus.

Le petit conseil

Pour ces formations dites « de prestige » ne vous autocensurez pas car vous estimez vos résultats trop faibles. La personnalité joue un grand rôle au moment de la sélection !



QUELS AVANTAGES À SUIVRE UN TEL CURSUS ?

En premier lieu et en ce qui concerne les magistères, on peut parler d'une certaine sécurité. À court terme tout d'abord, dans les centres couplés Magistère/DJCE (Diplôme de juriste conseil d'entreprise), le « magistérien » sait que, s'il valide son Master 1, il accèdera sans sélection à ce prestigieux diplôme qu'est le DJCE. De façon plus globale, le cursus Magistère se déroulant sur trois ans, un M2 est assuré dans tous les cas à qui valide son M1. La sécurité se rencontre aussi sur le long terme : le réseau d'anciens ainsi que la réputation du magistère peuvent grandement faciliter la recherche de stage et d'emploi.

Mais les atouts d'une telle formation se quantifient aussi humainement : une ambiance de classe, des regroupements inter-magistères... font se multiplier les moments de rencontre et de détente. Pour ne citer que lui, le « Magistérium » est par exemple une rencontre annuelle amicale et sportive de tous les Magistères de France, organisé par un Magistère différent chaque année.

En effet, les recruteurs reconnaissent désormais la sélectivité et l'excellence d'une telle formation et se montrent en conséquence friands de profils intégrant un passage en Collège de droit. Trouver des stages devient alors plus facile, tout comme l'insertion à long terme sur le marché du travail.

Alors faites-vous confiance, postulez à la formation qui correspond à votre personnalité et à vos projets, et surtout : brillez !

Inès Rodriguez

Delphine Sitbon

LE DROIT AILLEURS QUE DANS LES FACS DE DROIT ?

Depuis quelques années, l'Université se fait concurrencer par des établissements privés de plus en plus appréciés des étudiants. Petit tour d'horizon de ces formations d'un nouveau genre.



L'ÉCOLE DE DROIT DE SCIENCES PO

Sciences Po Paris a créé son « Ecole de Droit » depuis Septembre 2009. Cette école forme d'excellents juristes dès la fin de la Licence et pour une durée de 2 ans. Cette formation est particulière puisqu'il y a deux choix de formation : un master de droit économique et un master carrières judiciaires et juridiques. Ces deux formations ouvrent un panel assez large de compétences pour les étudiants. De plus, ils pourront bénéficier d'une année dite de césure soit dans une Université telle que Columbia soit dans une entreprise ou un cabinet à l'étranger pour effectuer un stage.

Cet avantage donne aux étudiants la possibilité de se professionnaliser très tôt.

ATTENTION :

Cette filière reste difficilement accessible pour des étudiants de facs de droit. Ils privilégient les étudiants ayant intégré Science po dès la première année ou ceux venant d'un parcours autres que juridique afin d'assurer la diversité de leurs élèves.



En matière d'école privée de droit, la plus réputée est aujourd'hui l'école des Hautes Etudes

Appliquées en Droit (HEAD) créée par des professionnels pour les diplômés de master 1. Cette école a une certaine notoriété puisqu'elle offre des masters spécialisés en droit des contrats, fusions-acquisitions, droit social et fiscalité. La sélection se fait sur concours et entretien de motivation. Une dimension internationale est aussi présente dont des cours de finance, de management et de marketing contrairement aux cours universitaires.



LES ÉCOLES DE COMMERCE

Voilà quelques années maintenant que les écoles de commerce sont arrivées sur le marché du droit. Elles offrent deux types de formations juridiques :

Les masters spécialisés (MS)

Ces formations sont accessibles à la fin du Master 2 et permettent aux étudiants d'avoir une double compétence en management et gestion. Ces formations sont très coûteuses à l'année, il faudra compter au moins 12 000 euros de frais de scolarité pour intégrer un tel programme. Il s'agit donc d'un véritable investissement dont il faut pouvoir anticiper les retombées. On remarque que les profils double-compétence sont de plus en plus recherchés par les cabinets d'affaires et les grandes entreprises car le panel de compétences est beaucoup plus étendu qu'un étudiant sorti d'une université avec son master 2.

Quelques masters spécialisés

- EMLyon : Mastère Spécialisé Juriste Manager International
- ESSEC : Mastère Spécialisé Droit des Affaires Internationales et Management
- ESCP Europe : Mastère Spécialisé Droit et Management international
- HEC Paris : MS droit et management international



Les doubles diplômes

Alors que le MS arrive généralement en addition d'un cursus universitaire juridique, le double diplôme permet aux étudiants d'obtenir deux diplômes d'un niveau BAC+5 en même temps. Ces parcours imposent tout d'abord d'intégrer une école de commerce proposant ce type de formation. HEC, l'ESSEC, l'EMLyon mais également la SKEMA, proposent aux étudiants ayant réussi leur concours d'entrée d'être également inscrits dans la licence de droit de leur université partenaire. Le rythme est soutenu mais la double compétence est réelle !

Zoom sur l'ESDHÉM :

Prépa grande école + licence de droit

Dispensée à Lille, la formation ESDHEM Droit permet aux élèves de suivre, en classe de 25 élèves, une licence de droit privé tout en préparant les concours des Grandes Écoles de Commerce. Un vrai plus pour les étudiants souhaitant intégrer une école de commerce tout en assurant leurs carrières par l'obtention d'une licence de droit.

Laura Lizé



SUIVRE UNE FILIÈRE COURTE EN DROIT, QUELLES OPTIONS?

Si l'on pense le plus souvent au parcours classique Licence, Master, Doctorat, lorsque l'on aborde les études en droit, il faut savoir que d'autres alternatives tout aussi intéressantes s'offrent à vous. Vous souhaitez vous spécialiser plus rapidement et bénéficier d'une formation professionnalisante dès le début ? Ces formations pourraient être pour vous. Avez-vous pensé aux "filiales courtes" ?

LE DUT CARRIÈRES JURIDIQUES

• **Qu'est-ce qu'un DUT carrières-juridiques ?** Le diplôme universitaire et technologique (DUT) est une filière post-bac qui se déroule en deux années et est proposée dans 13 établissements français. Cette formation permet de vous préparer aux mieux aux études supérieures et au monde du travail avec une période de stage obligatoire (10 semaines) et des périodes de cours. Ce diplôme forme des techniciens du droit capables d'appréhender le monde de l'entreprise ainsi que le secteur juridique.

• **Comment accéder à cette formation ? Dans quel établissement ?** Le DUT se poursuit au sein d'un Institut Universitaire Technologique (IUT). Du fait du faible nombre d'IUT qui proposent le DUT carrières juridiques, l'admission est très sélective. Les élèves titulaires d'un baccalauréat peuvent candidater à cette formation au sein de laquelle l'admission se fait dans la limite des places disponibles et sur dossier. Pour candidater, il vous faudra passer par Admissions Post-Bac (APB).

• **Quels en sont les débouchés ?** À l'issue de cette formation, il vous sera possible de continuer soit dans le secteur privé en tant qu'assistant(e) juridique, métier très recherché dans les domaines

de la banque, des assurances ainsi que dans les cabinets d'avocats. Il vous sera aussi possible de continuer dans le secteur public en vous présentant aux concours administratifs de catégorie B : secrétaire administratif, gardien de la paix, technicien de recherche ...

LE BTS NOTARIAT

• **Qu'est qu'un BTS ?** Le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) est une formation professionnelle qui se déroule sur deux années et qui est proposée par 85 établissements français. Cette formation forme les étudiants avec des enseignements théoriques et pratiques (dont 12 semaines de stage obligatoire) aux métiers du notariat. Cette formation peut être poursuivie en alternance ou en formation initiale.

• **Comment accéder à cette formation ? Dans quel établissement ?** Pour accéder au BTS notariat, vous devez être titulaire d'un baccalauréat général ou technique. Cette formation se déroule le plus souvent au sein d'un lycée. Pour vous inscrire, il vous faudra passer par la plate-forme APB, soit contacter directement l'établissement au sein duquel vous souhaitez candidater pour connaître les modalités d'inscription.

• **Quels en sont les débouchés ?** A l'issue de cette formation, vous pourrez poursuivre vos études avec une licence professionnelle des métiers du notariat ou exercer une activité professionnelle au sein d'un office de notariat : collaborateur d'un office notarial, assistant notaire, assistant rédacteur, négociateur.



LA CAPACITÉ EN DROIT

• **Qu'est-ce qu'une capacité ?** La capacité en droit permet aux non bacheliers souhaitant poursuivre un cursus universitaire de suivre sur deux années une formation de niveau équivalente à un baccalauréat. La capacité est proposée par presque toutes les universités françaises : n'hésitez pas à consulter le site internet de l'établissement qui vous intéresse pour savoir s'il propose cette formation.

• **Comment accéder à cette formation ? Dans quel établissement ?** Il faut être âgé de 17 ans révolus au moment de l'inscription, n'avoir jamais été inscrit à l'université et candidater via la plate-forme Sésame

• **Quels en sont les débouchés ?** A l'issue de cette formation, vous pourrez accéder soit à une première année, soit à une deuxième année de licence de droit.



MANON PEREA

• Pourquoi avoir choisi de réaliser une filière courte ?

J'ai choisi une filière courte car je ne me voyais pas rester 5 ans à la FAC, qui est un univers très impersonnel dans lequel les étudiants ne sont que des numéros. J'avais besoin de faire des études courtes dans la mesure où il y a de réels débouchés (en peu de temps donc) avec une certaine forme de convivialité, d'entraide, de proximité au sein de l'établissement.

• Comment se passe l'enseignement ?

L'enseignement est réellement différent de celui en faculté. Il ressemble d'avantage à celui mis en place au lycée. Les classes sont des classes d'une vingtaine (voir trentaine maximum) d'élèves, avec des cours obligatoires. Le fait que les classes ne soient pas des amphis de 500 élèves a une véritable importance. Les professeurs sont donc plus proches de leurs élèves et peuvent ainsi les aider au mieux en cas de difficultés, de questions... Ils sont d'avantage à l'écoute.

• Que comptes-tu faire par la suite ?

Par la suite je vais continuer en licence professionnelle, dans une petite promotion. Je verrai, après avoir validé ma licence, si je continue avec le master ou si le monde du travail m'appelle...

Kelsey Kallot



UNE ANNÉE À L'ÉTRANGER : OÙ, QUAND ET COMMENT ?

Chaque année, un peu plus de 80 000 étudiants français¹ choisissent de faire leurs bagages et de partir étudier une année à l'étranger. Les possibilités d'ouverture internationale offertes aux jeunes juristes sont multiples ! Voici donc quelques pistes qui devraient vous permettre de vous y retrouver.

QUELLE DESTINATION CHOISIR ?

Les classiques

Une année à l'étranger, pour quelle vous apporte tous les bénéfices espérés, doit être minutieusement préparée. Votre premier réflexe doit donc être de demander la liste des universités partenaires de votre université, d'aller regarder les matières enseignées par chacune d'elle et d'arbitrer votre choix en fonction de vos envies personnelles et de votre projet professionnel.

L'amélioration de votre niveau de langue doit aussi être pris en compte : être bilingue devient aujourd'hui un pré-requis du juriste idéal !

Si vous souhaitez rejoindre un pays anglophone, vous n'aurez que l'embarras du choix. A cet égard, les États-Unis et le Canada attirent beaucoup d'étudiants français. Le Royaume-Uni est également une bonne option si vous rêvez d'étudier dans des universités prestigieuses comme Oxford ou Cambridge sans avoir à traverser un océan.

Dans ce cas, il vous sera souvent demandé de réaliser un test de langue pour attester de votre niveau. Prenez donc un peu d'avance pour réviser votre TOEIC ou votre TOEFL. En effet, certaines universités américaines demandent au

moins 100/120 au TOEFL et un tel niveau ne s'improvise pas au moment de l'examen.

Bien entendu, si votre objectif n'est pas de devenir polyglotte (car vous l'êtes déjà), vous pourrez toujours partir au Québec francophone.

L'Espagne, l'Amérique latine ou encore l'Italie, sont également des options très intéressantes pour les étudiants ayant déjà un bon niveau d'anglais et qui veulent se perfectionner dans une troisième langue.

Les exotiques

Au-delà des destinations habituelles, il est possible de découvrir des contrées plus originales. Certains cursus en anglais ou en français sont en effet proposés par des universités islandaises, danoises, coréenne, indiennes ou encore turques ! C'est ici une chance inouïe de pouvoir vivre un véritable dépaysement tout en validant une année.

À QUEL MOMENT PARTIR ?

Les double-cursus

Il est possible de partir dès la première année de licence en effectuant un double cursus. Ces filières sont organisées en partenariat avec des universités étrangères qui accueillent les étudiants français pendant une ou deux années.

A titre d'exemple on peut citer la licence en droit franco-anglais de Paris 1 qui se déroule pour les deux premières années de licence à l'étranger, puis pour deux ans à Paris. Du côté des germaniques, la licence droit français et allemand de Cergy propose également un double cursus à réaliser entre les deux pays.

L'échange universitaire

Plus classique, l'étudiant peut aussi partir à l'étranger dans le cadre d'un échange universitaire qui selon les universités est proposé en Licence 3 ou en Master 1, pour un ou deux semestres.

Attention, certains cursus ou spécialités très franco-français peuvent voir d'un mauvais œil votre départ à l'étranger en Master 1. Le droit notarial et le droit social sont par exemple difficile à transposer à l'étranger tant ils sont particuliers à notre pays.

Dans ce cas présent, nous vous conseillons tout de même partir à l'étranger car cette expérience vous offrira une maturité et une ouverture d'esprit sans commune mesure et de postuler aux masters 2 de votre choix à votre retour. Les voix ne sont pas unanimes sur la question car si certains directeurs reconnaissent cela comme une plus-value, d'autres estiment encore que vous n'aurez pas vraiment fait votre Master 1 et que votre niveau risque de s'en ressentir. Si vous n'obtenez pas le Master 2 que vous visiez, refaites un Master 1 dans une fac française comme cela nous ne pourrions plus vous reprocher aucune lacune et en plus vous aurez l'avantage d'avoir étudié à l'étranger.

Le LL.M.

Vous pourrez également passer une année à l'étranger après le Master, en effectuant un LL.M. Ce diplôme est souvent associé à un gage d'excellence puisqu'il va attester de votre niveau de langue ainsi que d'une formation juridique transversale mais approfondie. Ce diplôme reste de plus en plus prisé pour rentrer dans un grand cabinet.

COMMENT DOIS-JE M'Y PRENDRE ?

Les modalités d'admission

Les doubles cursus et les LL.M. sont des formations particulièrement sélectives. L'un comme l'autre requièrent de très bons scores aux tests de langues comme le TOEFL ou l'IELTS. En général, vous devrez aussi justifier d'un niveau académique élevé. Concernant les LL.M., un *personal statement* exposant vos motivations et objectifs personnels vous sera également demandé².

Enfin, pensez à anticiper les périodes d'admission : il serait dommage de passer à côté d'une telle expérience à cause d'une date manquée ! Un départ à l'étranger se planifie en moyenne, un an avant.

Les aides financières

Étudier à l'étranger peut coûter cher : il vous faudra ainsi compter 146 639€ pour valider un premier cycle d'études supérieures aux Etats-Unis³ ! Que votre banquier se rassure, plusieurs aides permettant aux étudiants de financer leur séjour à l'étranger existent⁴.

- L'allocation Erasmus : selon le pouvoir d'achat de votre pays d'accueil, vous pourrez recevoir entre 150 et 300€ par mois.
- Une aide complémentaire de 400€ peut être versée aux étudiants touchant déjà une bourse sur critères sociaux.
- Les conseils départementaux et régionaux prévoient également des aides à la mobilité internationale des étudiants. Renseignez-vous !

Claire Andreoli

Sources

1. UNESCO, Global flow of tertiary-level students
2. Laurie Dermit, Un LL.M. suite à son master II : le pari gagnant ?, www.lepetitjuriste.fr, 16 février 2014
3. HSBC, "Value of Education" 2015
4. Virginie Plaut et Thibault Franceschet, Budget : comment financer ses études à l'étranger, www.letudiant.fr, 6 août 2014



RÉORIENTATION ET PASSERELLES : QUE FAIRE SI JE ME SUIS TROMPÉ(E) DE VOIE ?

Vous êtes inscrit en 1^{er} année de droit mais vous vous rendez compte que ce cursus universitaire ne vous convient pas ? Ne vous inquiétez pas, cela arrive à de nombreux étudiants. De nombreuses possibilités de réorientation vous sont offertes.

PAS DE PANIQUE !

RÉORIENTATION EN COURS DE PARCOURS

L'idéal est de se réorienter dès la fin du 1^{er} semestre de L1 afin de pouvoir commencer son deuxième semestre dans la nouvelle voie que vous aurez choisie. La grande majorité des universités proposent ce changement d'orientation.

Ce système vous permet d'accéder dès le second semestre à la formation que vous souhaitez au sein de la même université, sous réserve généralement de l'avis de la commission de réorientation. Néanmoins, il vous faudra tout de même passer les examens de fin du 1^{er} semestre.

Par exemple, si vous vous apercevez au cours du 1^{er} semestre que le cursus universitaire d'économie-gestion est plus susceptible de répondre à vos attentes, vous pouvez le rejoindre dès le 2nd semestre sous réserve de réussir vos examens de 1^{er} semestre en droit.

Sachez également que des écoles privées en commerce, secrétariat, communication et/ou graphisme ouvrent des sessions d'intégration

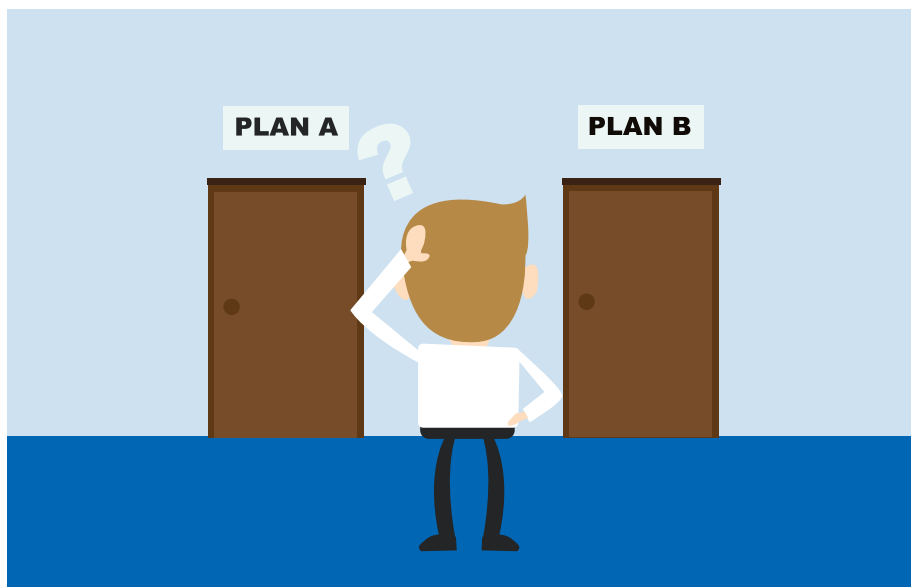
après la fin du 1^{er} semestre. Faites attention aux dates d'inscriptions qui s'ouvrent très tôt dans l'année.

RÉORIENTATION À LA FIN DE L'ANNÉE

Si vous avez passé avec succès les examens de votre L1, les universités autorisent les changements de filière entre la L1 et la L2 grâce à un aménagement appelé « passerelle ».

Les étudiants ayant réussi les épreuves de première année de droit et qui souhaitent s'inscrire en deuxième année de licence devront dans la plupart des cas suivre des enseignements supplémentaires aux enseignements propres à leur deuxième année de licence.

L'autre possibilité est celle de se réorienter vers un Institut universitaire de technologie ou un Brevet de technicien supérieur. Pour cela, il vous faudra déposer un dossier de candidature en même temps que les terminales via la procédure nationale d'inscription dans le supérieur Admission-Postbac (de janvier à mi-mars). Si vous vous en sentez capable, vous avez tout intérêt à vous accrocher et à valider une année d'université afin de pouvoir postuler en année



spéciale de DUT ou en BTS et d'obtenir le diplôme en un an au lieu de deux années. Le jeu en vaut la chandelle !

Vous pouvez également tenter d'intégrer une école de commerce dite post-bac en passant les épreuves des concours d'entrée qui ont généralement lieu courant avril-mai. Les écoles de commerce post-bac sont nombreuses (plus d'une quarantaine) mais des concours communs (ACCES, SESAME, ECRICOME, PASSERELLE, TEAM, PASS, PRISM et KEYS) permettent de postuler à plusieurs écoles en même temps. Certaines écoles proposent un cursus en trois ou quatre ans.

Les bacheliers scientifiques peuvent également tenter d'intégrer une école d'ingénieur post-bac. Il en existe à peu près 80 en France. Ces écoles sélectionnent les étudiants après examen du dossier scolaire suivi d'épreuves écrites, voire orales. Certaines écoles proposent également des concours communs (comme les concours Avenir, ENI, Puissance 11, GEIPI-Polytech).

CONSEILS

Afin que vous puissiez rebondir le plus rapidement possible sur la formation qui est la plus adaptée à votre profil, informez-vous auprès du service d'orientation au sein de la scolarité de votre université.

Ne vous apitoyez pas sur votre sort ! Il arrive à tout le monde de se tromper, surtout en ce qui concerne l'orientation, car il est très difficile de savoir ce que l'on veut faire de sa vie à la sortie du bac. Dans tous les cas, cette année de droit (finie ou non) ne sera pas une année de perdue car vous aurez acquis une méthode de travail et une rigueur qui vous seront utiles dans votre future formation.

Bertrand Clermont

Sur quoi statue une juridiction contentieuse ?

Comment référencer de la doctrine ?

Quels sont les effets de la nullité d'un contrat ?



Retrouvez toutes les
réponses à vos questions
dans les ouvrages de
la collection Paradigme



DÉBUTER LE DROIT

- Les systèmes judiciaire et administratif..... P.34
- Les principales institutions européennes..... P.36
- La méthodologie P.38
- Cours de français juridique..... P.42



DÉBUTER LE DROIT

LE SYSTÈME JUDICIAIRE FRANÇAIS

L'ordre judiciaire comporte toutes les affaires civiles et pénales qui seront amenées devant le juge judiciaire.

LES JURIDICTIONS DE PREMIER DEGRE

Le premier degré de juridiction varie en fonction des affaires portées devant le juge judiciaire.

Tribunal de commerce

Compétent pour tous les litiges entre commerçants et sociétés commerciales

Tribunal de grande instance (TGI)

Compétent pour tous les litiges de plus de 10 000 € (les divorces, filiation, état civil...)

Tribunal correctionnel

Compétent pour tous les délits passibles de 10 ans d'emprisonnement

Cour d'assises

Compétente pour les crimes passibles de réclusion ou perpétuité. Sa particularité est d'être composée d'un jury de particuliers

Conseil de prud'hommes

Compétent pour les litiges entre salariés ou apprentis avec leur employeur

Tribunal d'instance (TI)

Compétent pour des litiges de moins de 10 000 €

Tribunal de police

Compétent pour des contraventions de

5ème classe avec amendes. Décision prise par un juge unique au Tribunal d'instance.

Le juge de proximité

Compétent pour des litiges de moins de 4 000 € (conflits de voisinage)

LA COUR DE CASSATION

✓ **Composition :** 5 chambres civiles (commerciale, sociale, 3 chambres civiles) et une chambre criminelle.

✓ **Que fait-elle ?** Son rôle est de contrôler que les juges du fond (ceux de la Cour d'appel et des premières juridictions) ont correctement appliqué la loi et la jurisprudence dans leurs décisions. Il n'y en a qu'une seule en France. Elle est saisie par un justiciable, par un pourvoi.

LA COUR D'APPEL

✓ **Que fait-elle ?** Elle est saisie par un requérant qui n'a pas été satisfait du jugement du premier degré de juridiction. Elle va donc réexaminer l'affaire tant en droit qu'en fait. Il existe 36 cours d'appel en France. En matière pénale, le pendant de la cour d'assises (réservée aux jugements des crimes) est appelé la cour d'assises d'appel. Avant 2000, il était impossible de faire appel d'un jugement de la cour d'assises.

LE SYSTÈME ADMINISTRATIF FRANÇAIS

L'ordre administratif : tout contentieux de droit public sera amené devant les juridictions administratives.

LE CONSEIL D'ÉTAT ●

Composition : Le Conseil d'État est composé de plus de 300 membres. On distingue quatre niveaux différents de formations de jugement au sein du Conseil d'État. La sous-section juge seule les affaires ne posant pas de difficultés particulières tandis que les sous-sections réunies jugent des affaires présentant une difficulté juridique particulière. Puis, au niveau supérieur, on retrouve la section du contentieux et l'Assemblée du contentieux. Il est unique en France.

JURIDICTIONS SPÉCIALISÉES

Cour nationale du droit d'asile, Conseil supérieur de la magistrature, Conseil de discipline de l'Ordre des médecins, etc.



Compétent pour tous les litiges entre les usagers et les pouvoirs publics (administrations de l'État, les régions, départements, communes...)

Un justiciable après le premier jugement peut faire appel devant une de ces cours pour qu'elle réexamine l'affaire. Il en existe 8 en France.



DÉBUTER LE DROIT

LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES



LE CONSEIL EUROPÉEN

Composition : Les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'UE, le président de la Commission européenne, la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Le président du Conseil européen est Donald Tusk.

Objectif : Le Conseil européen réunit les dirigeants des pays membres de l'UE afin de définir les priorités politiques de l'UE. Il représente le plus haut niveau de coopération politique entre les pays de l'UE.

Missions

- Le Conseil européen décide des grandes orientations et priorités politiques de l'UE, mais n'adopte pas d'actes législatifs.
- Il traite les questions complexes ou sensibles qui ne peuvent être résolues à un niveau inférieur de coopération intergouvernementale.
- Il définit la politique étrangère et de sécurité commune, en tenant compte des intérêts stratégiques de l'UE et des implications en matière de défense.
- Il désigne et nomme les candidats à certaines hautes fonctions de l'UE, comme la présidence de la BCE et de la Commission.



LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Composition : Les ministres nationaux de chaque pays de l'UE, en fonction des domaines politiques traités. Chaque pays de l'UE exerce la présidence tournante pour une durée de 6 mois.

Objectif : Les ministres nationaux de chaque pays de l'UE se rencontrent au sein du Conseil afin d'examiner, de modifier et d'adopter des lois et de coordonner les politiques. Ils sont habilités à engager l'action de leurs gouvernements sur les points convenus lors des réunions. Il constitue, avec le Parlement européen, le principal organe de décision de l'UE.

Missions

- Le Conseil de l'Union européenne négocie et adopte la législation de l'UE avec le Parlement européen, sur la base des propositions présentées par la Commission européenne.
- Il développe la politique étrangère et de sécurité de l'UE, en s'appuyant sur les lignes directrices du Conseil européen.
- Il conclut des accords entre l'UE et d'autres pays ou organisations internationales.
- Il adopte le budget annuel de l'UE avec le Parlement européen.



LE PARLEMENT EUROPÉEN

Composition : Le Parlement européen est l'organe législatif de l'Union européenne. Il est élu au suffrage universel direct tous les cinq ans. Les dernières élections ont eu lieu en mai 2014. Il est composé de 751 membres et d'un président, Martin Schulz.

Objectif : Représenter au mieux les citoyens européens par la voie législative.

Missions

Le Parlement a trois rôles principaux:

- **Un rôle législatif :** Il adopte la législation de l'Union conjointement avec le Conseil de l'Union européenne, sur la base de propositions de la Commission européenne. Il examine également le programme de travail de la Commission et l'invite à présenter des propositions législatives.
- **Un rôle de surveillance :** Il exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union. Aussi, il examine les pétitions des citoyens et lance des enquêtes.
- **Un rôle budgétaire :** Il établit le budget de l'Union, conjointement avec le Conseil et approuve le budget à long terme de l'Union.



LA COMMISSION EUROPÉENNE

Composition : Composée de commissaires (un par Etat) pour des domaines variés avec un président élu : Jean-Claude Juncker.

Objectif : Promouvoir l'intérêt général de l'Union européenne en proposant des textes législatifs et en veillant à leur application, ainsi qu'en mettant en œuvre les politiques et le budget de l'UE.

Missions

- Proposition des textes de loi au Conseil et au Parlement.
- Contrôle l'application de la législation par les Etats.
- Représentation de l'Union au niveau international.



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
ΕΙΡΗ ΟΣΥΛΕΥΣΗ

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

Composition : Le président de la BCE (Mario Draghi) représente la Banque lors des réunions européennes et internationales de haut niveau. Les trois instances de décision de la BCE sont les suivantes: Le Conseil des gouverneurs qui est la principale instance de décision, le Directoire qui assure la gestion quotidienne de la BCE et enfin, le Conseil général qui exerce un rôle de consultation et de coordination.

Objectif : Assurer la stabilité des prix, la croissance économique et l'emploi.

Missions

- Gère la monnaie unique.
- Définit la politique économique et monétaire dans les Etats membres.
- Surveille marchés financiers et institutions.



DÉBUTER LE DROIT

MÉTHODE DU COMMENTAIRE D'ARRÊT



- Il faut toujours garder à l'esprit que l'objectif d'un commentaire d'arrêt est d'apprécier juridiquement le sens, la valeur et la portée de la décision étudiée, dans une démarche critique.

Lors de la préparation de votre devoir,

IL FAUT :

- Lire une première fois l'arrêt en soulignant les passages importants, puis une seconde fois sans écrire, à tête reposée.
- Rédiger la fiche d'arrêt au brouillon, en suivant strictement ces étapes : faits, procédure, prétentions, problème de droit, solution.
- Prendre une seconde feuille de brouillon et écrire en les espaçant les numéros des parties (I. ; A. ; B. ; II. ; A. ; B.)
- Commencer à réfléchir à un plan :

Il n'existe pas de plan type, mais si vous rencontrez ces situations, adoptez ces plans :

- Si l'arrêt est divisé en deux moyens ou questions de

droit d'égale importance, cela constituera les deux parties.

- Si l'on peut pertinemment scinder en deux l'attendu (ou en quatre), cela constituera les deux parties.

A défaut, il existe un type de plan efficace et applicable à tous les arrêts :

I.A.) Quasi-introduction (répond à la question : dans quel contexte ?) Situer l'arrêt dans son contexte juridique (quel domaine du droit ? quel type de demande ?), législatif (quelle loi applicable ?), jurisprudentiel (quel passé judiciaire ?), puis définir chacun des termes et des institutions juridiques en cause.

B.) Sens de l'arrêt (répond à la question : quoi ?) Expliquer le sens de la décision, c'est-à-dire la solution donnée par la Cour de cassation à la question de droit qui lui était posée. Il faut exposer les fondements juridiques utilisés et restituer le contenu des articles qui ont justifié la solution. En outre, il faut toujours apprécier les termes techniques de l'arrêt (cf. Voulet, JCP 1970, n°2305).

I.A.) Valeur de la décision (répond à la question : comment ?) Expliquer le raisonnement juridique suivi par la Haute juridiction, c'est-à-dire comment de l'application des articles visés elle a pu aboutir à la décision rendue. Il faut apprécier la motivation des juges d'appel et de la Cour de cassation, et montrer pourquoi le pourvoi a été rejeté ou l'arrêt cassé. Le recours à ses connaissances extérieures est ici indispensable, il faut évoquer les théories et mécanismes juridiques employés.

B.) Portée de l'arrêt (répond à la question : pourquoi ?) A la différence de l'apport de l'arrêt (I.B.), qui ne vise que le résultat obtenu en l'espèce, la portée de l'arrêt est plus large et conduit à s'interroger sur l'avenir et les conséquences induites par la décision. Il faut ici être critique (en bien ou en mal), en justifiant ses dires par des arguments de droit ou de fait.

- Le plan dégagé, il faut rédiger les titres :
 - Les titres ne doivent pas comprendre de verbe

conjugué et doivent rester courts.

- Les titres doivent être percutants, et compter si possible le même nombre et le même type de mots.
- Les titres doivent se répondre (ex : I. L'affirmation du principe de... / II. L'application du principe de... ; I. Le rappel d'une jurisprudence constante / II. Les critiques d'une solution dépassée ; I. Le rejet de la qualification de.../ II. L'accueil de la demande en...etc.)

- La rédaction des titres est une étape capitale : le correcteur doit voir en un regard que vous avez compris l'arrêt.

- Raccrocher ensuite ses connaissances personnelles et celles apprises en cours et en TD dans chacune des sous-parties.

- Le plan détaillé achevé (ne pas rédiger l'ensemble du devoir au brouillon !), il faut passer à la rédaction.

- Temps de la préparation : maximum 1h30 (pour un examen de 3h).

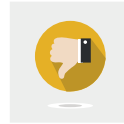
Lois de la rédaction,

IL FAUT :



- ✓ Adopter un raisonnement circulaire : on part de l'arrêt, on rattache ses connaissances, et on applique à l'arrêt.
- ✓ Systématiquement et dans chacune des sous-parties commenter l'arrêt (même dans le 1.A.).
- ✓ Être clair, précis et développer suffisamment son argumentation.

IL NE FAUT PAS :



- ✗ Se rapprocher d'une dissertation ; c'est le risque à éviter impérativement, sous peine d'être hors-sujet !
- ✗ Se répéter dans les différentes parties.
- ✗ Être vague, parcellaire ou imprécis : vous êtes des juristes, il faut être rigoureux.
- ✗ Il faut enfin se garder cinq minutes en fin d'examen pour se relire et corriger les fautes d'orthographe.

Méthodologie élaborée par **M. Jérémie HOUSSIER**,
chargé de travaux dirigés à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.



LA MÉTHODE DE LA DISSERTATION

La dissertation juridique est l'un des exercices les plus difficiles lorsqu'on arrive tout juste à la fac de droit. On peut vite se retrouver à paniquer devant un sujet d'examen peu explicite, et la peur de la page blanche est une phobie partagée par la plupart des apprentis juristes. Cependant, la dissertation juridique vous permettra de développer votre esprit démonstratif car les correcteurs attendent surtout que vous soyez capable de problématiser un sujet et d'y répondre.

Pour être le plus clair possible et être sûr d'éviter les hors-sujets, il vous faudra suivre un certain formalisme. Pour ce faire, Le Petit Juriste est là pour vous guider dans la préparation de cette fameuse dissertation.

LE BROUILLON, UN OUTIL UTILE

Lorsque vous vous retrouvez en face de votre sujet, le premier réflexe à avoir sera de trouver la signification du sujet et d'envisager, sur votre brouillon, les différentes dimensions que recouvre celui-ci, afin d'être sûr de ne pas faire d'impasse.

La plupart du temps, vous serez armés de vos codes juridiques pendant les examens et vous devrez rechercher les règles juridiques relatives aux notions que vous voulez envisager.

Un fois ce travail fait, vous devrez organiser les grandes lignes directrices de votre devoir. Vous pouvez par exemple lister les différentes notions auxquelles vous avez pensé, les regrouper par thèmes, puis en deux groupes.

Il arrivera souvent que certaines notions ne rentrent pas dans le cadre du sujet. Vous devrez alors en parler dans votre introduction et expliquer pourquoi il vous semble opportun de les exclure.

LE PLAN, OU L'ARTICULATION EN ENTONNOIR DE VOTRE DEVOIR

Le plan d'une dissertation est très important car il doit montrer l'évolution de votre réflexion.

Il faut partir de l'idée la plus générale pour en arriver aux idées les plus techniques.

Le plan de la dissertation en droit doit toujours être en deux parties (I/II), deux sous parties (A/B), et deux paragraphes (i/ii), sans oublier les chapeaux introductifs entre chaque partie et sous partie.

Utilisez le classement des notions que vous avez fait au brouillon pour organiser votre devoir.

Il vous faudra ensuite trouver des titres suffisamment explicites pour vos parties afin que le correcteur comprenne l'évolution de votre réflexion.

Utilisez donc des titres courts et techniques. Par soucis de clarté, pensez à éviter les verbes conjugués. Gardez également à l'esprit que les éléments essentiels de votre démonstration doivent se trouver au sein des parties I.B et II.A. En dehors de cela, il est préférable d'organiser son plan de manière originale afin de se démarquer et de montrer sa capacité à réfléchir sur un sujet.

PAS D'IMPASSE SUR L'INTRODUCTION !

L'introduction est certainement l'une des parties les plus importantes de votre dissertation. En effet, une introduction soignée attirera l'œil du correcteur et le rendra peut-être plus indulgent dans la correction. Votre introduction ne doit pas dépasser un tiers de votre devoir et doit respecter un certain formalisme (voir schéma ci-dessous).

Une conclusion est bien souvent inutile même si on peut consacrer une ou deux phrases de synthèse à la fin de devoir.

LA GESTION DU TEMPS

Enfin, pensez à bien gérer votre temps. Pour un devoir de 3h, il est conseillé de passer environ 1h, au brouillon et pour la rédaction de l'introduction. Il vous reste donc 2h pour la rédaction du corps de la dissertation.

Prêts ? A vos stylos !

1 La phrase d'accroche : Elle doit être composée d'une citation, d'un adage ou d'une actualité en rapport avec le sujet.

2 L'annonce du sujet : Il s'agit de reformuler le sujet en mettant l'accent sur les termes essentiels.

3 Définition des termes du sujet : Vous serez amené ici à délimiter votre sujet. C'est l'endroit idéal pour exclure les thèmes que vous n'aborderez pas.

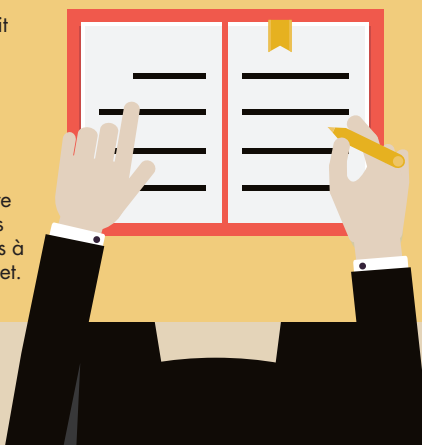
4 Historique : Pour certains sujets, il peut être opportun de rappeler les dates essentielles et utiles à la compréhension du sujet.

5 Le petit plus : Le droit étant une matière changeante, il peut être utile de mentionner ici les évolutions juridiques relatives au sujet.

6 L'intérêt du sujet : Vous devez montrer ici en quoi le sujet présente un intérêt pour l'auteur, c'est-à-dire quels sont ses enjeux politiques, économiques, juridiques.

7 La problématique : Elle doit prendre la forme d'une question. C'est à cette question que vous répondrez tout au long du devoir.

8 L'annonce de plan : Vous devez l'amener progressivement, et montrer dans quel sens votre réflexion avancera.





DÉBUTER LE DROIT

LE FRANÇAIS JURIDIQUE

Au cours de votre scolarité vous vous apercevrez rapidement que le juriste a un langage qui lui est propre. Les règles du monde du droit doivent être maniées avec précaution pour ne pas passer pour un moldu. A ce titre, l'orthographe juridique est la pièce maîtresse de votre nouvelle culture de juriste en herbe.



LES TEMPS VERBAUX

- Le temps du droit est par essence le présent de l'indicatif. Il a valeur impérative.
- Ex : « La politique de défense est définie en conseil des ministres »

LES MOTS EN LANGUE ÉTRANGÈRE

- Ils sont à éviter car rendent le discours moins compréhensible.
- Ils sont à écrire en italique : « *Le barrister a tweeté son selfie.* »
- Cela vaut pour les expressions latines aussi.
- Ex : « *a fortiori* », « *a priori* », « *in fine* »

LES MAJUSCULES

- Elles sont primordiales, mais attention à ne pas en abuser !
- La règle : seul le premier terme prend la majuscule.
- Ex : « La Cour suprême », « La Cour internationale de justice », « le Tribunal de grande instance ».
- Les adjectifs ne prennent jamais de majuscules, sauf s'ils sont le premier terme de l'expression.
- Ex : Le « Premier ministre » mais « l'Assemblée nationale ». **Exception** : « Les Nations Unies ».
- Pour les institutions et les textes, ne portent une majuscule que ceux qui sont désignés précisément et nommément.
- Ex : « La constitution prévoit la séparation des pouvoirs » mais « La Constitution américaine est la plus vieille des constitutions ».
- Le nom « ministre » ne porte pas de majuscule, seul le nom de son ministère en porte une.
- Ex : « le ministre de la Défense ».
- Contrairement à l'anglais, les noms des mois ne portent jamais de majuscule

PONCTUATION ET TYPOGRAPHIE

- Bannir les virgules entre le sujet et le verbe ou entre le verbe et son complément, à moins qu'il ne s'agisse d'une incise entre deux virgules.

→ Ex : Ne pas écrire « L'avocate de Pablo, a décidé de ne pas former de pourvoi en cassation » mais « L'avocate de Pablo a décidé de ne pas former de pourvoi en cassation ». Toutefois, il est correct d'écrire « L'avocate de Pablo, peu confiante, a décidé de ne pas former de pourvoi en cassation »

- Lorsqu'une phrase finissant par deux-points est suivie par une liste, chaque élément de cette liste commence par un tiret (–) et une minuscule et finit par un point-virgule (;), sauf le dernier élément, qui finit par un point (.)

→ Ex : « La Cour pénale internationale peut être saisie par :

- un État partie ;
- le Conseil de sécurité des Nations Unies agissant en vertu du chapitre VII ;
- le Procureur lui-même. »

- Les noms composés commençant par « non » prennent un tiret uniquement s'il s'agit d'un substantif / nom.

→ Ex : « La non-assistance à personne en danger est sévèrement punie » ; « Il est conseillé aux non-spécialistes du droit privé de suivre un cours de mise à niveau » ; « Il est conseillé aux étudiants non spécialistes en droit privé de suivre un cours de mise à niveau ».

DANS LES COPIES DACTYLOGRAPHIÉES

- Contrairement à l'anglais, les signes de ponctuation dits « doubles » – les deux points (:), le point-virgule (;), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) – ainsi que les tirets (–) sont précédés en français d'un espace insécable.

→ Ex : Ne pas écrire : « Quand doit paraître le prochain numéro de *Le Petit juriste* ? » (notez

l'absence d'espace) mais « Quand doit paraître le prochain numéro de *Le Petit juriste* ? ». Aussi, contrairement à l'anglais ("..."), le français emploie les guillemets à chevrons (« ... »).

SYNTAXE ET PRÉSENTATION

- Éviter autant que faire se peut les phrases « à rallonge » afin d'éviter de s'embrouiller, de perdre son lecteur et de se retrouver avec une phrase qui ne veut plus dire grand-chose. Privilégier la concision, gage d'efficacité. Ne pas hésiter à couper une phrase trop longue en plusieurs phrases plus courtes. Pour cela, un maître mot : user et abuser des points !
- Organiser son texte en fonction de ses idées en sautant des lignes, en faisant des paragraphes et en utilisant les alinéas, c'est le lecteur qui sera content (et donc plus enclin à mettre une bonne note ?) !

ABRÉVIATIONS

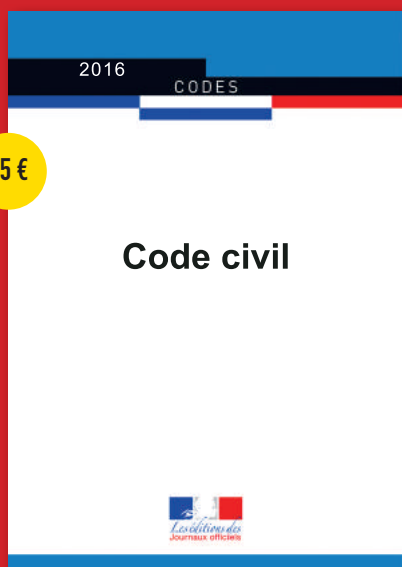
- Les abréviations sont suivies d'un point si la dernière lettre de l'abréviation ne correspond pas à la dernière lettre du mot, et inversement.
 - Ex : « J'ai rendezvous avec Me Dupont demain matin » ; « L'art. 16 du code civil dispose que chacun a droit au respect de son corps ».
- « Monsieur » s'abrège par « M. » (notez le point) et non par « Mr. », qui correspond à l'anglais « Mister ». « Madame » s'abrège par « Mme » (notez l'absence de point). Au pluriel, « Messieurs » devient « MM. » et « Mesdames » « Mmes ». Maître donne « Me ».
- Pour les sigles, les écrire en toutes lettres la première fois en indiquant entre parenthèses le sigle qui sera utilisé par la suite.
 - Ex : « L'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) est le principal organe délibérant. »

Morgane Bona-Pellissier

UTILISEZ LES CODES DES ÉDITIONS DES JOURNAUX OFFICIELS

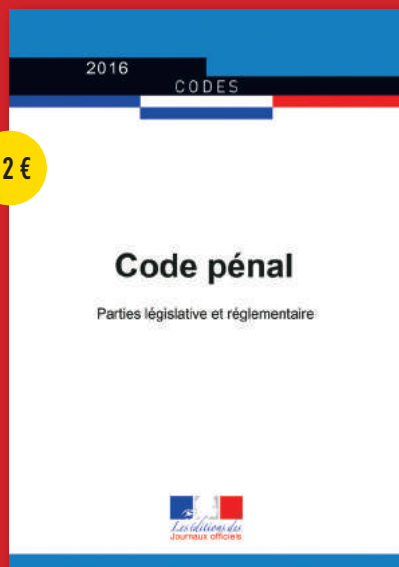
Autorisés lors des examens

» Parmi les titres qui vous intéressent



Réf. 9782110772992

✓ Textes à jour
✓ Prix accessibles



Réf. : 9782110773005

En vente :

- sur www.ladocumentationfrancaise.fr ;
- par courrier à la Direction de l'information légale et administrative
Vente par correspondance – 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15
- chez votre libraire.



BOÎTE À OUTILS

- Le stage : un atout dans votre CV P.46
- La réglementation du stage P.47
- Le CV et la lettre de motivation parfaits P.48
- Les clefs pour réussir vos entretiens P.51
- Études et emploi : comment gérer P.52
- Les bourses P.53



BOÎTE À OUTILS

LES STAGES, UN ATOUT DANS VOTRE CV ! QUAND ET COMMENT ?

Que vous soyez en première ou dernière année de licence, cet article vous est destiné ! Les expériences professionnelles sont aujourd'hui très valorisées, voire indispensables pour décrocher un emploi ou un Master, car les recruteurs attendent des candidats qu'ils soient rapidement opérationnels.

LES PRÉALABLES

Préparez un CV et une lettre de motivation précisant de façon claire vos disponibilités (date d'arrivée et durée du stage) et mettant en avant vos précédentes expériences. Sachez que les recruteurs préfèrent avoir des stagiaires disponibles pour une longue période. Petit conseil à ceux qui n'ont jamais fait de stage : ne négligez pas vos précédentes expériences professionnelles (jobs d'été), associatives et sportives. Elles sont intéressantes car elles montrent votre dynamisme et votre connaissance du travail en équipe.

Et enfin, veillez à personnaliser vos candidatures !

EST-CE UTILE DE FAIRE UN STAGE EN PREMIÈRE ANNÉE ?

Il n'est jamais trop tôt pour effectuer un stage. Il est certain que les recruteurs recherchent souvent des étudiants bénéficiant déjà d'une certaine expérience dans leur domaine mais il n'est pas impossible de trouver un stage dès la première année de licence. Pour ceci et si vous n'avez pas de contacts dans le milieu juridique, il peut être utile de commencer par aller frapper à la porte des petits cabinets d'avocats afin d'effectuer votre premier stage d'observation. Faites en sorte qu'il soit le plus long possible et gardez à l'esprit que plus vous aurez fait de stages, plus il vous sera aisé d'en trouver ou d'accéder à des stages prestigieux.

OÙ CHERCHER ? À QUI S'ADRESSER ?

N'hésitez pas à solliciter votre entourage (famille, amis, camarades). Il faut multiplier les axes de recherche et le réseau familial ou relationnel ne doit pas être négligé. Au sein de votre université, vous pouvez également vous adresser à votre faculté, en particulier au SCUJO.

Vous pouvez également rechercher des stages sur des sites internet spécialisés tels que Carrières-juridiques.com. Les recruteurs, cabinets d'avocats et entreprises, sont très présents sur ces sites.

Enfin, il ne faut pas oublier de se rendre sur les sites de recrutement des grandes entreprises qui référencent de nombreuses offres de stage. Vous pourrez ainsi postuler en ligne. Sur ces sites, vous pourrez également démarcher directement les entreprises où vous aimeriez travailler en envoyant des candidatures spontanées.

QUAND CHERCHER ?

Quel que soit votre choix, n'attendez pas la dernière minute pour débiter la recherche. Il s'agit d'un domaine particulièrement concurrentiel. Vous devez donc entamer dans l'idéal votre recherche entre les mois de novembre et février pour optimiser vos chances de réussite ou trouver le stage de vos rêves.

Amandine ACQUATELLA

RÉGLEMENTATION DU STAGE

LE STATUT DU STAGIAIRE DEPUIS LA NOUVELLE LOI DU 26 JUIN 2014 ET PUBLIÉE AU JO LE 11 JUILLET 2014 (N° 2014-788) :

6 mois de stage

Aujourd'hui, personne ne pourra être employé dans une entreprise avec le statut de stagiaire pendant plus de 6 mois. Le stage doit obligatoirement être conventionné.

Augmentation de la gratification minimale

L'ancienne gratification s'élevait à 436,05€ tandis qu'après ce texte, elle est élevée à 554,40€.

Les mêmes avantages pour le salarié et le stagiaire

Le stagiaire aura les mêmes droits que les salariés en termes de tickets-restaurant et de prise en charge des transports.

Limitation du recours au stagiaire

Le Conseil d'État doit prendre un décret qui fixera un taux de stagiaires pour toutes les entreprises. Ce pourcentage sera déterminé en fonction du nombre de personnes employées.

Si manquement au quota de stagiaires, sanction ?

L'entreprise peut être sanctionnée par une amende si elle ne respecte pas le nouveau texte. Elle s'élève à 2 000 euros par stagiaire et elle peut monter jusqu'à 4 000 euros s'il y a eu répétition du manquement.

Les horaires du stagiaire

Le stagiaire a les mêmes horaires que les employés de l'entreprise et les mêmes avantages en termes de jours fériés et de repos hebdomadaires et quotidiens.

La responsabilité lors d'un accident du travail

Le problème est de savoir qui doit subir la charge des réparations en cas d'accident du travail entre l'organisme de formation et l'organisme d'accueil qu'est l'entreprise. La loi a admis que l'entreprise devrait subir le coût des réparations si cette dernière a commis une faute inexcusable (extrêmement grave) ayant eu un impact sur l'accident.

Pour plus d'info : consultez le site www.legifrance.fr

Rappel : Depuis la réforme du 1er Août 2011, les universités ont l'obligation de faire apparaître l'option « Stage » dans leur maquette de troisième année de licence. En fonction des universités, il sera donc optionnel ou obligatoire.



BOÎTE À OUTILS

CONSTRUISEZ-VOUS UN CV DE RÊVE

« *Un recruteur passe en moyenne 30 secondes à parcourir votre CV* », vous avez entendu cette phrase un bon millier de fois, non ? C'est pourtant vrai, un employeur parcourt en un éclair le CV d'un candidat. Par conséquent, sa rédaction est primordiale afin que celui-ci suscite d'emblée l'intérêt.

UN CV ÇA RESSEMBLE À QUOI ?

Il n'existe pas de CV universel, passe-partout, qui, de par sa forme, sa structure et son contenu, ouvrirait les voies de toutes les entreprises, même si à l'évidence un candidat dans le domaine du marketing pourra se permettre une présentation plus fantaisiste qu'un juriste.

Il conviendra de choisir une police sérieuse (plutôt Calibri ou Times New Roman que Comic), sans caractères spéciaux ni fantaisistes. La couleur reste autorisée par touche et en restant élégant.

Un titre. Vous cherchez un job étudiant à côté de vos études ? Un stage de césure ou de fin d'études ? Indiquez la nature du poste recherché et vos disponibilités tout en haut de votre CV. Cela facilitera le tri du recruteur qui reçoit parfois plusieurs centaines de candidatures par jour dans les grandes entreprises. Le CV doit également être adapté au poste que vous convoitez.

Avec ou sans photo ? Voilà une question difficile à résoudre tant les avis divergent. Vous êtes tout à fait en droit de ne pas mettre de photo à l'instar des candidats dans les pays anglo-saxons. Attention, si là-bas, le CV sans photo est devenu une règle, en France, les avis sont plus mitigés. Dans tous les cas, si vous décidez de mettre une photo, soignez-la ! Interdiction totale des selfies et photos de

vacances coupées. Sur votre CV, votre photo doit être sur fond neutre et en tenue professionnelle s'il vous plaît (pour les cosmonautes, enlevez votre casque tout de même).

Une page et pas une de plus !

Lorsque vous aurez 40 ans on pourra éventuellement comprendre la difficulté de tout faire tenir mais au sortir de l'enseignement supérieur vous n'avez aucune excuse pour dépasser la page simple. Le CV vous imposera ainsi de faire un choix parmi vos dernières expériences afin de ne garder que les plus importantes au regard de votre parcours. Dire que vous avez le brevet ou encore l'intitulé de votre stage de 3e ne vous aidera en rien à décrocher un poste.



EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET FORMATION

Un recruteur cherche avant tout un profil avec des compétences spécifiques. Les dernières expériences puis études doivent être les premières à apparaître : le recruteur connaît tout de suite les derniers faits marquants de votre parcours professionnel et c'est ce qui l'intéresse le plus. Vos expériences doivent être un minimum détaillées (date, durée, lieu, nom de l'entreprise). En dessous de chaque expérience, réalisez 3

tirets pour décrire les activités réalisées. Cela permet de montrer concrètement au recruteur ce que vous savez faire.

Vos formations et notamment votre niveau d'étude doivent également être indiqués. Vous pouvez par exemple mentionner votre moyenne (si vous avez de quoi en être fier) et les matières sur lesquelles vous voulez mettre l'accent.



LES LANGUES ÉTRANGÈRES ET L'INFORMATIQUE

Les connaissances linguistiques et informatiques sont aujourd'hui indispensables. Les langues doivent figurer en bonne place sur votre CV, surtout si l'ouverture sur l'étranger semble être une caractéristique importante de l'entreprise ou du cabinet auquel vous écrivez. N'hésitez pas à faire certifier votre niveau de langue à travers des tests tels le TOEFL ou le TOEIC pour l'anglais, le ZDaF pour l'allemand, voire même le HSK pour ceux qui connaîtraient quelques rudiments de Chinois !

Vos compétences en informatique doivent aussi apparaître sur votre CV. Outre la nécessaire maîtrise des éléments du Pack Office (Word, Excel...), il convient de mentionner la connaissance des outils de recherche et autres logiciels de gestion propre à votre domaine. La maîtrise de ces logiciels pourra être l'un des éléments déterminant du choix d'un recruteur face à plusieurs candidatures.



CENTRES D'INTÉRÊTS ET LOISIRS

Les recruteurs apprécient le fait d'avoir des éléments permettant de cerner votre personnalité : tel est l'intérêt de mentionner vos activités extra-professionnelles... Veillez à ne pas rester vague

en précisant la nature de ces centres d'intérêts ainsi que leur durée. La traditionnelle mention « sport, voyage, lecture » n'apporte aucune plus-value à votre CV donc développez cette partie. Loin d'être anodin, ils pourront servir de sujets de conversation pendant l'entretien. Les activités sportives sont souvent considérées comme des facteurs d'intégration par les recruteurs. Si vous êtes un habitué des sports collectifs cela sera intéressant de le mentionner car les recruteurs associent facilement cette pratique à un esprit d'équipe fort, ce qui est également primordial dans le travail.



LES CONSEILS DE LA RÉDAC

1. Faites toujours relire votre CV et votre lettre de motivation par un proche, une faute d'orthographe pourra s'avérer impardonnable
2. Envoyez votre CV ainsi que votre lettre de motivation en format PDF après avoir renommé ces derniers. Ex : Lettre de motivation – nom – prénom
3. Évitez au maximum les lettres de motivation non personnalisées. Lorsque le recruteur prend du temps pour la lire, il ne veut pas tomber sur un discours générique
4. Ne « racontez » pas votre CV dans votre lettre de motivation, l'entretien vous permettra de développer sur vos précédentes expériences



BOÎTE À OUTILS

LA LETTRE DE MOTIVATION PARFAITE

Ecrire une lettre de motivation n'est pas chose aisée. En période de candidature, ce sont des dizaines de lettres de motivation qui doivent être écrites par l'étudiant. Et ce, alors même que beaucoup disent que celle-ci n'est pas lue par les recruteurs. Rien de très motivant à l'horizon et pourtant, une bonne rédaction peut largement attirer l'attention de votre futur employeur.

UN CONTENU CHRONOLOGIQUE

La lettre de motivation suit toujours la triptyque « vous, moi, nous ». Dans **la première partie** de la lettre de motivation, vous devez expliquer pourquoi vous postulez dans cette entreprise particulièrement. S'il s'agit d'une demande d'admission pour une formation, précisez bien les matières qui vous attirent le plus par exemple.

La deuxième partie est quant à elle consacrée à votre personnalité. Vous devez en l'espèce mettre en perspective vos compétences et qualités à l'aune de la formation ou du stage visé. Votre lettre de motivation peut venir expliciter une expérience particulièrement intéressante à mettre en avant pour ce futur poste mais ne tombez pas dans le recopiage de CV. Si vous n'avez pas d'expérience particulière dans le domaine où vous postuler, expliquez-vous.

Enfin, **la troisième partie** de la lettre de motivation doit expliquer pourquoi vous postulez et souhaitez décrocher ce stage ou cette formation. Cette partie permet à votre lecteur de voir si vous connaissez les détails de l'offre à laquelle vous postulez. Dans cette partie, vous pouvez spécifier les éléments de l'offre qui vous motivent et quels sont vos points forts associés aux missions proposées.

UNE FORME À SOIGNER

Pendant longtemps on a pensé qu'une bonne lettre de motivation devait être manuscrite. Aujourd'hui, ce n'est plus un critère donc préférez la forme dactylographiée qui est plus agréable à lire et vous sauvera éventuellement la mise si vous écrivez comme un enfant de CP. Attention, certains directeurs de master demandent encore de les écrire à la main! Pour garder votre lecteur, ne dépassez pas la page simple (et on ne tire pas les marges). Le Times New Roman en police 12 reste une valeur sûre. Aérez la mise en page en distinguant vos paragraphes, ainsi que le corps du texte, de son objet. L'objet doit être neutre et mentionner votre candidature à un poste spécifique. Si un numéro est indiqué dans l'offre, ajoutez-le à l'objet de la lettre de motivation et de l'e-mail d'envoi.

Une lettre de motivation doit apporter quelque chose de plus que votre CV. Il est donc inutile de profiter de cette page pour raconter toutes vos expériences professionnelles car votre CV devrait être assez explicite. Le contenu de la lettre de motivation doit être axé sur les raisons pour lesquelles vous postulez dans cette entreprise. Une certaine individualisation est donc indispensable car il n'y a rien de plus réhibitoire pour une entreprise que de recevoir une lettre de motivation où vous indiquez à quel point « travailler dans votre cabinet serait une expérience enrichissante ». A bon entendeur.

COMMENT RÉUSSIR SON ENTRETIEN

Comment appréhender l'employeur au moment d'un entretien ? Quel(s) comportement(s) adopter pour donner une plus-value à votre candidature ? Les éléments qui vont suivre ne constituent pas une formule magique, mais le rappel de ces quelques règles élémentaires vous permettra de mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre entretien.

AVANT L'ENTRETIEN, UNE PRÉPARATION À NE PAS NÉGLIGER

En amont d'un entretien, vous devez vous préparer à tous types de questions. Des plus banales telles que « présentez-vous en quelques minutes » aux plus originales telles que « si vous deviez vous réincarner en un animal, lequel serait-ce ? » vous devez être préparé pour chacune d'entre elles.

PENDANT L'ENTRETIEN

La règle de base, si ce n'est la règle absolue, est d'être agréable et souriant. Vous devez donner envie à votre interlocuteur de travailler avec vous. Si votre CV est assez pauvre ou dénué d'éléments clés, il faut miser sur votre personnalité.

De même, vous pouvez vous mettre à l'aise avec le recruteur si celui-ci vous y invite. Néanmoins, un « Assieds-toi, je t'en prie » ne peut être considéré comme une invitation au tutoiement.

En entretien, l'égo est à laisser à la porte. Il faut (malheureusement peut-être) vous mettre en dessous du recruteur. Vouloir le dominer est du plus mauvais effet.

Le fait de manifester de l'intérêt pour le poste convoité et pour l'entreprise est très apprécié chez les recruteurs. Il est donc indispensable que vous vous renseigniez au maximum sur vos missions et la société. Venez également avec vos interrogations, le recruteur se fera une joie de les éclaircir.

UN SI PETIT MENSONGE DANS MON CV

Un CV pauvre, peu de choses passionnantes à raconter... La tentation est grande de s'inventer une vie. À moins d'avoir fait la Comédie Française, l'expérience du recruteur fera office de détecteur de mensonges. Bien souvent la cohérence ne dure que quelques minutes, le pot aux roses est vite découvert. Inutile de vous préciser que généralement, la reconduite à la porte de l'entreprise est proche.

FINIR L'ENTRETIEN EN BEAUTÉ

Lorsque l'on vous demande « avez-vous d'autres pistes ? », le mieux est d'être sincère. Si vous avez d'autres options, cela infligera un petit coup de pression à l'employeur qui, s'il vous trouve intéressant, va presser le pas pour vous donner une réponse. On vous demandera également « Avez-vous des questions ? ». Ici, la réponse est unanime : oui, vous devez avoir des questions !

ET APRÈS ?

Si malgré la promesse d'une réponse rapide du recruteur celui-ci tarde à se manifester, n'hésitez pas à le relancer par téléphone. Votre intérêt pour le poste sera de nouveau démontré. Qu'importe la réponse, vous n'avez rien à perdre.

Teddy Vimont



BOÎTE À OUTILS

ÉTUDES + EMPLOI COMMENT GÉRER?

Bien des étudiants sont amenés à travailler parallèlement à leurs études et cela peut vite devenir un véritable parcours du combattant si de bons réflexes ne sont pas adoptés dès le début. Ci-dessous on vous donne quelques conseils pour bien vous préparer à cette double vie que vous vous apprêtez à mener.

FAITES PREUVE D'ORGANISATION

L'organisation est l'une des clés essentielles de la réussite. Elle devient même indispensable si vous occupez un emploi parallèlement à vos études.

Chaque plage horaire de votre emploi du temps doit être prévue. Votre planning devra faire apparaître le temps que vous consacrerez à votre travail scolaire, vos heures de travail, les cours auxquels vous pourrez assister ainsi que les moments que vous pourrez consacrer au repos et aux loisirs. Malgré votre emploi du temps chargé il est important de ne pas vous laisser déborder.

L'idéal est de pouvoir bénéficier de plannings que vous pourrez moduler tout au long de l'année. Cela vous permettra de lever un peu le pied en période de partiels et de travailler un peu plus lorsque votre travail scolaire est moins intensif.

Attention néanmoins, enchaîner semaines de cours et temps de travail conduit souvent les étudiants à être davantage fatigués et par conséquent à ne pas avoir toute la volonté nécessaire pour se concentrer sur leur travail scolaire. Ne faites pas cette erreur!

DITES ADIEU À LA PROCRASTINATION

Il vous est désormais interdit de remettre les choses importantes au lendemain. Votre temps est précieux : dès que vous avez l'occasion de

faire quelque chose que vous avez prévu de faire, faites-le et ne cédez pas à la procrastination. Cela vous évitera d'être débordé par vos obligations et par conséquent de sécher les cours.

AYEZ LE SENS DES PRIORITÉS

La plus grosse erreur est de laisser votre job étudiant prendre le pas sur vos études. Lorsque l'on occupe un travail, il est vrai que l'on veut s'investir au maximum. Cependant, si vous sentez que vous devez faire trop de concessions sur votre scolarité, par exemple : ne pas assister à un examen ou à des cours importants, ne pas préparer vos séances de TD; remettez-vous en question. La priorité est-elle à votre emploi étudiant ou à vos études ? N'oubliez pas que plusieurs aides sont ouvertes aux étudiants et peuvent vous permettre d'avoir des ressources financières au cours de l'année universitaire.

PRENEZ CONNAISSANCE DE VOS DROITS EN TANT QU'ÉTUDIANT-SALARIÉ

Enfin, sachez que le statut d'étudiant-salarié vous permet de bénéficier de certains avantages. Il se peut que votre université propose un régime spécial aux étudiants-salariés vous donnant droit à un emploi du temps aménagé, à des dispenses de TD ou encore à la possibilité de passer certains examens en contrôle terminal. Renseignez-vous au plus vite auprès de votre université afin de connaître les modalités d'accès à ce statut.

LES AIDES FINANCIÈRES POUR POURSUIVRE SES ÉTUDES

En tant qu'étudiant, il n'est pas toujours facile de joindre les deux bouts. Afin de subvenir à leurs besoins et de prendre leur indépendance, certains étudiants font le choix de travailler à côté de leurs études mais cela ne suffit pas toujours. Entre le loyer, les courses et les dépenses de la vie quotidienne, la recette peut vite s'annoncer salée pour les étudiants.



1. LA BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Pour obtenir la bourse sur critères sociaux, faites une demande sur internet en complétant votre dossier social étudiant entre janvier et avril généralement. Le montant de cette aide peut aller jusqu'à 6661€ versés en 10 mensualités. L'attribution de cette bourse est calculée en fonction du montant des ressources de votre foyer et des revenus de vos parents si vous êtes toujours rattachés à leur foyer fiscal.



2. L'AIDE AU MÉRITE

L'aide au mérite est ouverte aux étudiants ayant obtenu la mention très bien au baccalauréat. Il s'agit d'un complément de la bourse sur critères sociaux. Pour l'obtenir, il n'y a aucune démarche à faire. La demande se fait automatiquement auprès de votre académie. Le montant de cette aide varie entre 900€ et 1800€. Elle est versée en 9 mensualités.



3. AIDE D'URGENCE OU AIDE SPÉCIFIQUE POUR ÉTUDIANT

Il s'agit d'une aide financière versée aux étudiants rencontrant des difficultés financières. Elle peut être versée ponctuellement ou tout au long de l'année universitaire. Pour en bénéficier, contactez le service social du Crous de votre

académie, votre demande sera examinée par une commission. Son montant peut varier : jusqu'à 1669€ pour une aide ponctuelle et entre 1669€ et 4778€ pour une aide annuelle.



4. L'AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Cette aide est ouverte aux étudiants souhaitant poursuivre une formation supérieure ou un stage à l'étranger. Elle est accordée aux étudiants bénéficiant de la bourse sur critères sociaux ou de l'aide d'urgence annuelle et préparant un diplôme national de l'enseignement supérieur. Pour l'obtenir, il vous faudra déposer un dossier ainsi que votre projet de séjour auprès du service des relations internationales de votre université. Le montant de cette aide était de 400€ pour l'année universitaire 2015-2016.



5. LES AIDES AU LOGEMENT

Enfin plusieurs aides en matière de logement vous sont accessibles. Il y a l'aide personnalisée au logement (APL) ainsi que l'allocation de logement à caractère social (ALS). Le montant de ces aides est calculé en fonction de vos revenus et du montant de votre loyer. Pour votre demande, rendez-vous sur le site de la Caf.

Source : service-public.fr

Kelsey Kallot



1 livre acheté =
1 cadeau Dalloz
en librairie



01 Licence

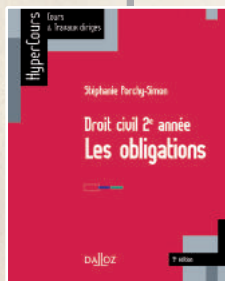
02 Master

03 CRFPA

05 Magistrat

04 Avocat

RENTÉE
2016



06 Civil

07 Pénal

08 Affaires



Jeu-concours

GAGNER UN MACBOOK AIR EN LIBRAIRIE

Récupérer votre bon, le gagnant sera désigné par tirage au sort sur notre page Facebook. Jeu du 5 septembre au 31 octobre 2016.



09 Administratif

10 International

11 Social





FICHES MÉTIERS

- Les classiques P.56
- Les variantes P.60
- La fonction publique..... P.62



AVOCAT

Secteur d'activité

Droit - Justice

Niveau d'études requis

Bac +4 minimum (Master 1)
puis école d'avocats (18 mois)

Sélectivité du cursus universitaire

Forte

Possibilité d'alternance

Dès la 3ème année

Insertion professionnelle

Moyenne

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 1800 € et 2550 € net

Missions

Défense des personnes et des entreprises : l'avocat représente et défend devant un tribunal les particuliers ou les entreprises engagés dans un procès.

Conseil et négociation : il rédige des actes spécifiques à la demande des clients confrontés à la complexité des lois. Il participe au règlement de litiges pour éviter un procès par la négociation afin de trouver une solution favorable aux intérêts de son client.

Compétences juridiques variables : il peut être généraliste mais la spécialisation est aujourd'hui fortement recommandée du fait d'un contexte très concurrentiel (droit des sociétés, droit fiscal, droit social, droit de l'environnement), notamment, pour l'avocat d'affaires qui n'exerce que pour le monde de l'entreprise.

A noter : 3 options s'offrent aux jeunes diplômés: être recruté comme salarié, devenir collaborateur d'un cabinet ou ouvrir son propre cabinet (cas rare).

Qualités requises

- Rigueur et motivation
- Aisance rédactionnelle
- Discrétion, sens du contact et charisme



JURISTE D'ENTREPRISE

Secteur d'activité

Droit - Entreprise - Finance

Niveau d'études requis

Bac + 5

Sélectivité du cursus universitaire

Forte

Possibilité d'alternance

Variable en fonction du cursus

Insertion professionnelle

Bonne

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 1500 € et 2200 € net

Missions

Il est un véritable acteur de l'entreprise qui ne se cantonne pas à dire le droit : connaissant bien l'entreprise, son organisation, ses méthodes de travail, il recherche l'adéquation des objectifs qu'elle poursuit avec les règles de droit.

Aussi, il fait comprendre la nécessité de prendre en compte le droit avant toute décision, évitant ainsi tout contentieux, source de coût pour l'entreprise.

Et, il apporte des solutions concrètes :

il répond aux questions les plus variées et imagine les solutions que sa connaissance approfondie de l'entreprise lui permet de mieux appréhender.

Le juriste doit pouvoir expliquer aux opérationnels l'importance de veiller au respect de la législation.

A noter : Sa connaissance de l'entreprise constitue sa supériorité opérationnelle par rapport aux conseils extérieurs (cabinet d'avocats), sur lesquels il peut cependant s'appuyer pour l'éclairer sur des points précis, pour conforter sa position

Qualités requises

- Personnalité affirmée
- Formation à la gestion et à la comptabilité
- Disponible et pédagogue

LES CLASSIQUES



MAGISTRAT

Secteur d'activité

Droit - Justice

Niveau d'études requis

Bac +4 (+ 31 mois à l' ENM)

Sélectivité du cursus universitaire

Forte

Possibilité d'alternance

Non

Insertion professionnelle

Bonne

Salaire mensuel moyen du débutant

2630 € net

Magistrat du siège

La mission principale du juge est de faire appliquer la loi en rendant des décisions de justice. Il veille au bon déroulement du procès pour rendre une décision conforme au droit.

Il peut être généraliste ou spécialisé dans un domaine précis (juge d'instruction, juge des enfants, juge aux affaires familiales).

Magistrat du parquet

Le parquet (procureur, avocat général) ou membre de la magistrature « debout » possède la mission générale de veiller à l'application de la loi au nom du respect des intérêts fondamentaux de la société qu'il représente. Contrairement au magistrat du siège, il ne rend pas de décision de justice.

A noter : Au fil de sa carrière, un magistrat peut occuper des postes différents en tant que juge, ou bien passer du siège au parquet et inversement.

Qualités requises

- Diplômé
- Neutre, intègre, autonome
- Disponible, psychologue
- Esprit d'initiative et de synthèse



NOTAIRE

Secteur d'activité

Droit - Justice

Niveau d'études requis

Bac +5

Sélectivité du cursus universitaire

Forte

Possibilité d'alternance

Après Bac +5 par la voie universitaire (pendant 2 ans)

Insertion professionnelle

Difficile

Salaire mensuel moyen du débutant

Notaire stagiaire 1600 € net puis 1800 € la 2^e année

Missions

Certifier actes et contrats : le notaire date et signe un acte afin de lui donner une valeur juridique s'imposant aux signataires avec la même force qu'une loi. Il garantit l'authenticité de l'acte (on parle d'acte authentique) ou du contrat. Il constate l'accord des parties et s'engage personnellement sur la date et le contenu.

Rédiger et faire valoir : il joue un rôle primordial en droit de la famille puisqu'il conçoit et rédige notamment les contrats de mariage, et règle les donations et successions. Son intervention est aussi remarquable en matière immobilière. Il rédige les actes de vente d'un appartement ou d'une maison.

Informé et conseiller : il informe et conseille les personnes sur la nature des transactions et la portée de leurs engagements.

A noter : Si pour tous, l'exercice du métier passe par l'achat d'une charge, l'étudiant peut passer par la voie universitaire ou professionnelle afin d'obtenir son diplôme supérieur de notariat.

Qualités requises

- Sens du relationnel
- Ecoute et dialogue
- Discrétion

LES CLASSIQUES

**GREFFIER**

Secteur d'activité
Droit - Justice
Niveau d'études requis
Bac +2
Sélectivité du cursus universitaire
Moyenne à forte
Possibilité d'alternance
Dès la 3ème année

Insertion professionnelle

Bonne

Salaires mensuels moyens du débutant

1560 € net pendant l'école (alternance de 18 mois)

Puis 1800 € net

Missions

Assister les magistrats et assurer la mémoire écrite des procédures judiciaires. Présent lors de chaque étape d'un procès, il transcrit les débats de l'audience, dresse des procès-verbaux et rédige les décisions du tribunal.

Authentifier les actes de juridiction : à peine de nullité, aucune formalité n'est accomplie en son absence.

L'un des premiers interlocuteurs des deux parties (défense et accusation) : il indique aux plaignants comment constituer un dossier, les informe des démarches avant de lancer une procédure et leur annonce les dates d'audience. Il exerce dans un Tribunal d'Instance ou de Grande Instance, un Conseil des prud'hommes, une Cour d'appel ou à la Cour de cassation.

A noter : Après 4 ans d'expérience, il est possible de devenir greffier en chef (catégorie A) par concours interne. Ce poste offre de plus grandes responsabilités.

Qualités requises

- Rigoureux et polyvalent
- Excellente organisation
- Discret et diplomate
- Sens du contact et du dialogue

**ENSEIGNANT**

(MAÎTRE DE CONFÉRENCES)

Secteur d'activité
Droit-Enseignement-Recherche
Niveau d'études requis
Bac +8 (doctorat)
Sélectivité du cursus universitaire
Forte
Possibilité d'alternance
Non

Insertion professionnelle

Moyenne

Salaires mensuels moyens du débutant

1853 € net

Missions

En qualité d'enseignant-chercheur il a la double mission d'**assurer le développement de la recherche** fondamentale appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en découlent.

Il assure 128 heures de cours magistraux par an ou 192 heures de travaux dirigés, tout en veillant en amont à la préparation de ses cours et à l'encadrement des étudiants dans leur travail.

En parallèle, il se consacre à des travaux de recherche et de publication. Dans ce cadre, il se déplace en France ou à l'étranger pour des rencontres, des formations mais aussi des séminaires. Par ailleurs, il participe à des jurys d'examens et de concours.

A noter : Le concours de professeur d'université est ouvert aux titulaires d'un doctorat qui justifient de plusieurs années d'expérience en tant que maître de conférence. Un professeur d'université expérimenté peut exercer des fonctions à haute responsabilité (diriger une unité de formation et de recherche ou présider une université).

Qualités requises

- Rigueur scientifique
- Motivation intellectuelle
- Pédagogie

LES CLASSIQUES



HUISSIER DE JUSTICE

Secteur d'activité
Droit - Justice
Niveau d'études requis
Bac +4 (+5 recommandé)
Sélectivité du cursus universitaire
Forte
Possibilité d'alternance
Non

Insertion professionnelle

Difficile

Salaire mensuel moyen du débutant

3650 € net

Missions

Informers les justiciables : officier ministériel, il a le monopole de certaines activités comme informer les personnes qu'une action de justice est engagée contre elles en leur remettant une convocation.

Exécuter les jugements : à l'exception des peines d'emprisonnement, son intervention est essentielle pour faire appliquer les jugements rendus par la justice, notamment le recouvrement des créances.

Établir des constats (dégâts des eaux, malfaçons) : ils serviront de preuve incontestable devant les tribunaux et permettront aux victimes d'obtenir réparation de leur préjudice.

Autres missions : organisation de ventes aux enchères, validation du règlement d'un jeu, administration d'immeubles.

À noter : S'associer pour exercer est sans doute la solution pour réussir. L'acquisition d'une étude reste très onéreuse (entre 23 000 euros et 1 500 000 euros). De plus en plus d'huissiers préfèrent donc s'associer à d'autres confrères, au sein de SCP (sociétés civiles professionnelles).

Qualités requises

- Ecoute et dialogue
- Adaptabilité
- Conseil



COMMISSAIRE-PRISEUR

Secteur d'activité
Droit-Enseignement-Recherche
Niveau d'études requis
Bac +2 et +3 (2 diplômes requis)
Sélectivité du cursus universitaire
Forte
Possibilité d'alternance
Non

Insertion professionnelle

Difficile

Salaire mensuel moyen du débutant

3900 € net

Missions

Le commissaire-priseur judiciaire est un officier ministériel doté de 3 missions principales:

Organiser et diriger les ventes aux enchères pour, *in fine*, attribuer l'article à la personne du public ayant offert le prix le plus élevé.

Expertiser les biens mis en vente : il doit évaluer le prix de chaque objet grâce à sa connaissance des produits et de l'Histoire.

Constituer le catalogue : il faut créer un document sur lequel les potentiels acheteurs pourront se baser pour l'étude des biens avant leur mise en vente et ainsi cibler ce qui les intéresse. Assurer la promotion de la vente aux enchères : organisation d'expositions avant la vente ou diffusion de publicités dans les médias.

À noter : L'étudiant doit posséder deux diplômes, droit et histoire de l'art, et franchir 4 étapes. Examen d'accès au stage, stage, certificat de bon accomplissement du stage puis examen d'aptitude à la profession de commissaire-priseur judiciaire.

Qualités requises

- Sens commercial
- Discrétion
- Bonne culture générale



RESPONSABLE RH

Secteur d'activité
R.H – Droit social
Niveau d'études requis
Bac +5
Sélectivité du cursus universitaire
Moyenne à Forte
Possibilité d'alternance
Oui - Niveau Bac (dès BTS)

Insertion professionnelle

Facile

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 1650 € et 1975 € net

Missions

Coordonner la mise en place des décisions stratégiques en matière sociale et RH: gestionnaire des talents de l'entité, il se charge du développement des effectifs. Il est responsable de la formation, du recrutement et de l'évolution des carrières, et doit en parallèle veiller au respect des obligations légales, réglementaires et conventionnelles en matière de droit du travail.

Il est au cœur de la négociation avec les organisations syndicales et les instances de représentation du personnel. Il est un véritable généraliste : il possède des connaissances en recrutement, formation, droit social et paie. Il est doté d'une culture générale en matière économique et financière.

A noter : L'accès à la fonction est possible par le biais de plusieurs filières comme les ressources humaines, le droit social ou l'école de commerce. Ses possibilités d'évolution sont quasi-infinies puisqu'il peut tout aussi bien changer de structure (passer d'une entreprise à un cabinet) ou de corps de métier (devenir chargé d'éthique et de conformité).

Qualités requises

• Organisation, rigueur, discrétion • Esprit d'analyse et de synthèse • Aisance avec les chiffres et les outils • Qualités relationnelles, travail d'équipe



CONTRACT MANAGER

Secteur d'activité
Droit – Entreprise – Contrats
Niveau d'études requis
Bac +5
Sélectivité du cursus universitaire
Forte
Possibilité d'alternance
Oui

Insertion professionnelle

Bonne

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 2000 € et 2500 € net

Missions

Le contract manager va avoir comme mission principale de **gérer le cycle de vie d'un contrat** du début de la négociation jusqu'à sa clôture. Il doit faire en sorte que les deux parties s'entendent. Il va devoir **rédiger le contrat, gérer les risques des négociations**, être un facilitateur face aux négociateurs et trouver des leviers commerciaux. Ce métier est le plus souvent exercé dans certains domaines: la défense, la construction, le gaz ou encore l'aérospatial. Le contract manager doit aussi avoir une maîtrise parfaite de l'anglais.

Le contract manager accompagne à la fois les juristes et les opérationnels dans la réalisation des contrats.

A noter : Une formation type Master ou équivalent, a minima, complétée par un apprentissage spécifique des disciplines façonnant le Contract Management est un prérequis à l'exercice de ce métier passionnant. A partir de 8-10 ans d'expérience, un contract manager gagne en moyenne 6000€ brut par mois.

Qualités requises

• Créatif, Adaptabilité
• Pédagogue
• Ecoute et Dialogue, Médiateur
• Sens des responsabilités

LES VARIANTES



JURISTE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Secteur d'activité

Droit – Justice

Niveau d'études requis

Bac +5

Sélectivité du cursus universitaire

Forté

Insertion professionnelle

Difficile

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 1800 € et 2300 € net

Missions

Le travail de juriste en propriété intellectuelle consiste à **trouver la preuve de l'existence d'un préjudice moral ou commercial lorsqu'un produit va être copié ou contrefait**. Il va alors protéger les droits d'une personne morale ou d'une personne physique. Son but sera de faire en sorte que le produit concurrent ou contrefait soit retiré du marché.

Ce domaine est très large puisqu'il peut regrouper les droits d'auteur, les brevets, l'usage de marques, les droits d'une entreprise... Le juriste peut alors avoir une activité diverse. La connaissance de la législation et l'**art de négocier** devront faire partie des qualités du juriste. La pratique de l'anglais est aussi majoritairement requise.

En droit des marques, le juriste est chargé d'un portefeuille de marques. Il devra alors **enregistrer ces marques** et veiller à ce qu'aucune copie n'en soit effectuée.

Qualités requises

- Sens de la négociation et du contact
- Curiosité
- Rigueur



JOURNALISTE JURIDIQUE

Secteur d'activité

Entreprise – Contrats

Niveau d'études requis

Bac +4 ou Bac +5

Sélectivité du cursus universitaire

Moyenne

Insertion professionnelle

Difficile

Salaire mensuel moyen du débutant

Entre 1600 € et 2200€ net

Missions

Le journaliste juridique doit **assurer une veille de l'actualité** afin d'analyser l'information et la transmettre. Le journaliste peut à la fois écrire des articles de fond sur un point de droit particulier ou couvrir plus largement l'actualité touchant au monde du droit. Ce métier exige une réelle curiosité, de la rigueur, et d'évidentes qualités relationnelles et rédactionnelles.

A noter : Les principales revues juridiques sont *La Semaine juridique*, *la Gazette du palais*, *La lettre du juriste d'affaires*, *le Journal spécial des sociétés* et les revues du groupe *Leadersleague*. Comme à chaque fois dans le journalisme, il est possible qu'au début vous deviez passer par la case pigiste.

Qualités requises

- Belle plume et connaissances juridiques
- Curiosité
- Rigueur
- Sens du relationnel

LES FONCTIONS PUBLIQUES

**DIRECTEUR D'HÔPITAL**

Secteur d'activité

Fonction publique (catégorie A)

Niveau d'études requis

Bac +3 / +5

Sélectivité du cursus universitaire

Très forte (seulement 48 places offertes pour le concours externe)

Salaire moyen du débutant

Directeur stagiaire : 1 560 €

Directeur titulaire débutant: entre 2500 € et 3500 € net

Missions

Le directeur d'hôpital exerce dans les établissements publics de santé, les syndicats interhospitaliers, les groupements de coopération sanitaire et les groupements de coopération sociale ou médico-sociale.

Le directeur d'hôpital **assure la direction opérationnelle et stratégique de son établissement** ainsi que la bonne organisation des différents services. A ce titre, **il est en charge du pilotage du projet d'établissement**. Il doit alors mener une politique efficace de développement continu de la qualité des soins au bénéfice des patients tout en développant des pratiques de management adaptées à la conduite du changement. Les établissements de santé sont en effet dans un contexte réglementaire et financier en constante évolution.

A noter : Le directeur d'hôpital a vocation à occuper par voie de détachement des emplois fonctionnels de direction générale. En règle générale, le directeur d'hôpital est logé dans l'établissement où il est affecté.

Qualités requises

- Aptitude à la concertation et à la négociation
- Sens de la communication
- Rigueur et méthodologie

**INSPECTEUR DOUANIER**

Secteur d'activité

Fonction publique (catégorie A)

Niveau d'études requis

Bac +3 / +5

Sélectivité du cursus universitaire

Forte (concours d'entrée)

Insertion professionnelle

Bonne

Salaire moyen du débutant

2 200 € net

Missions

Les tâches que le douanier peut développer sont différentes selon qu'il travaille dans l'administration générale ou sur des opérations commerciales.

Un inspecteur des douanes a pour mission principale de **protéger le territoire national et européen**. Pour atteindre cet objectif, il réalise des contrôles et de la surveillance pour éviter tout type de fraude ou le passage de produits dangereux sur le territoire.

Cependant, en tant qu'inspecteur il effectue d'autres tâches administratives comme **étudier et instruire des dossiers**, représenter les douanes au tribunal ou former de nouveaux douaniers. Il pourra aussi effectuer des opérations commerciales avec des missions d'auditeur, de conseil aux entreprises, d'agent d'encadrement ou d'enquêteur.

A noter : Les perspectives d'évolution sont diversifiées au sein de l'administration des douanes. Vous pourrez accéder à l'encadrement supérieur, soit par la voie d'un concours professionnel (après 5 années d'ancienneté), soit à plus longue échéance, par promotion interne.

Qualités requises

- Disponible
- Observateur
- Rigoureux et intègre

LES FONCTIONS PUBLIQUES



COMMISSAIRE DE POLICE

Secteur d'activité

Police

Niveau d'études requis

Bac +5 (+ 2 ans à l'ENSP)

Sélectivité du cursus universitaire

Forte

Possibilité d'alternance

Variable en fonction du cursus

Salaire moyen du débutant

À l'ENSP : 1434 € net

Commissaire stagiaire: 1941 € net

Missions

Placé sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, fonctionnaire de la police nationale, il appartient au corps de conception et de direction et est **garant de l'ordre public**.

Le commissaire de police dirige un service de la police nationale (commissariat, service de police judiciaire ou de renseignement) et l'ensemble des personnels qui y sont affectés.

Il **détermine les actions à mener pour atteindre les objectifs définis par le ministre**. Il est l'interlocuteur privilégié des autorités locales en matière de sécurité.

Il participe à la conception, à la réalisation et à l'évaluation des programmes et des projets relatifs à la **prévention de l'insécurité** et à la lutte contre la délinquance et exerce les attributions de magistrat qui lui sont conférées par la loi.

A noter : Une promotion interne au grade de commissaire divisionnaire est envisageable après neuf ans de services effectifs.

Qualités requises

- Personnalité affirmée
- Perspicacité
- Rigueur
- Autoritaire



ATTACHÉ TERRITORIAL

Secteur d'activité

Administration

Niveau d'études requis

Bac +3

Sélectivité du cursus universitaire

Moyenne

Possibilité d'alternance

Non

Insertion professionnelle

Bonne

Salaire moyen du débutant

1500 € net

Missions

Ce métier se décompose en plusieurs spécialités : administration générale, analyse et conseil, animation, gestion des domaines sanitaire, social, culturel et de l'urbanisme. Il travaille au sein d'un service public qui peut être un conseil départemental, régional, ou une mairie par exemple.

Il **évalue et analyse des dossiers** : après une enquête pratique sur le terrain au sein de la collectivité. Il s'assure du bon développement et de la mise en place des décisions des élus au sein de la collectivité.

Il **construit, gère et suit les dossiers** confiés par le chef de service.

Il **réalise des études dans divers domaines** tels que le domaine sanitaire, économique, culturel, la gestion des marchés publics, l'urbanisme ou encore les mesures sociales.

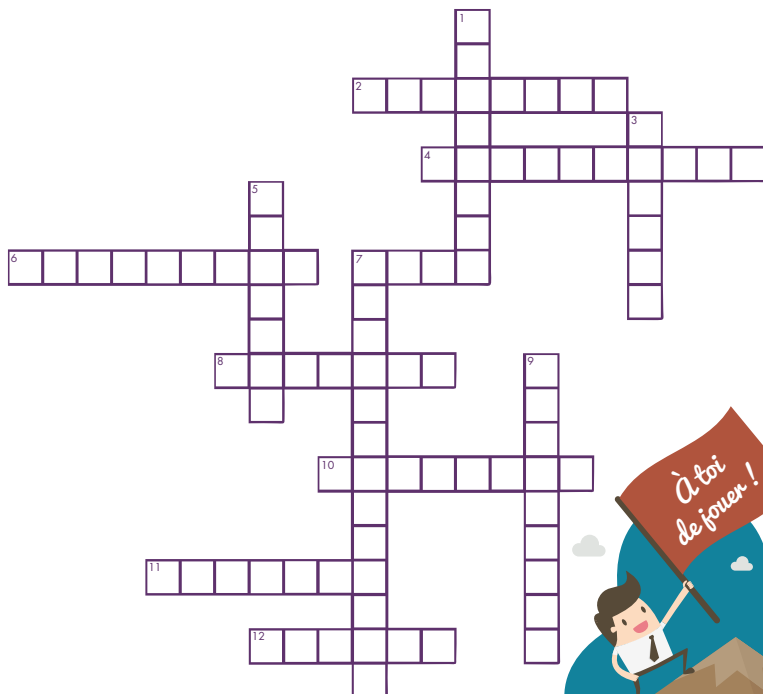
A noter : Un attaché territorial peut évoluer et devenir attaché principal puis évoluer par la suite vers la position de directeur territorial.

Qualités requises

- Organisation
- Compétences rédactionnelles et de synthèse
- Disponible et à l'écoute



les mots du droit



Horizontal

2. Officier public chargé de constater des faits et d'attester de leur régularité.
4. Grand manitou du droit que les étudiants écoutent religieusement en amphi.
6. Représentant du ministère public dans les tribunaux.
7. Magistrat chargé de rendre la justice en appliquant les lois.
8. Autrefois, secrétaire particulier d'un évêque ou d'un abbé.
10. Membre du gouvernement
11. Personne qui a fait des études de droit, connaît le droit et le pratique.
12. Auxiliaire de justice dont la mission consiste à assister et à représenter en justice une personne.

Vertical

1. Toute procédure judiciaire en cours devant une juridiction.
3. Décision rendue par toute juridiction portant le nom de "cour", ainsi que par le Conseil d'État.
5. Recours extraordinaire contre une décision rendue en dernier ressort.
7. Ensemble des décisions administratives et judiciaires qui constituent une source du droit.
9. Décision rendue par une juridiction de premier degré.

Vertical : 1. Instance - 2. Huissier - 3. Arrêt - 4. Professeur - 5. Pourvoi - 6. Procureur - 7. Juge - 8. Notaire - 9. Jugement - 10. Ministre - 11. Juriste - 12. Avocat

Quel petit juriste es-tu ?

C'est la fin du semestre, un mec un peu paumé vient te demander les cours d'amphi.

Ta réaction :

- ♣ Tu lui dis que tu n'as pas le cours parce qu'après tout, tu ne t'es pas cassé la tête à venir à tous les CM pour ses beaux yeux
- ♠ Tu lui dis de t'écrire son mail sur un papier et que tu lui enverras s'il a des cours à te passer en échange
- ♦ Tu lui dis que justement toi aussi tu cherchais quelqu'un pour te passer le cours complet

Pour toi les cours d'amphi c'est :

- ♣ Indispensable
- ♠ C'est bien d'y aller mais ce n'est pas la mort d'en loucher 2 ou 3, on pourra rattraper après.
- ♦ Ça sert à rien, tout est dans les manuels

Tu prépares tes séances de TD :

- ♣ Tous les week-ends. Debout à 9h pour travailler
- ♠ Le week-end si j'ai la foi ou la veille en priant pour ne passer encore une nuit blanche
- ♦ Pendant le trou d'une heure dans ton emploi du temps que tu as avant le TD. C'est juste mais ça peut passer

Les soirées étudiantes de la fac pour toi c'est :

- ♦ La folie furieuse, j'en ai loupé presque aucune
- ♠ C'est sympa en début d'année pour rencontrer des gens
- ♣ Ça ne m'intéresse pas vraiment et puis je n'ai pas le temps



Le Petit Juriste baba-cool
Un maximum de ♦

Si jusque là tu as réussi à gérer, c'est grâce à tes capacités intellectuelles extraordinaires et honnêtement on te tire notre chapeau bas. Cependant fais attention à ne pas décrocher des cours, cela arrive bien plus vite que tu ne le penses, et recentre-toi sur ton sens des priorités. Les cours avant la glande !



Le Petit Juriste organisé
Un maximum de ♠

Pour toi, la fac est un choix. Tu aimes ce que tu apprends (bon peut-être pas le cours d'histoire du droit, il ne faut pas pousser) et tu fais au mieux pour gérer tes études, tes amis, tes divertissements. Continue comme ça, tout n'est qu'une question d'organisation (et de méthodologie) !



Le Petit Juriste acharné
Un maximum de ♣

Le droit c'est ta vie ! Tout ton entourage est épaté par ta volonté et ton investissement et nous t'en félicitons. Cependant si les études c'est important, n'oublie quand même pas de te détendre et de te changer les idées de temps en temps. Tu es un être humain, pas une machine !

Pendant les séances de TD :

- ♣ Tu as quasiment toujours la main levée. Tu as préparé ta séance et une bonne note de participation ne s'obtient pas en jouant les timides
- ♦ Tu te mets dans un coin discrètement pour pouvoir faire ta sieste en toute discrétion
- ♠ Tu notes chaque mot du chargé de TD avec parcimonie et tu essaies de participer mais tu feras mieux la semaine prochaine

Pour toi, la bibliothèque universitaire c'est :

- ♠ L'occasion d'alterner entre pauses cigarettes, bavardages et travail studieux
- ♣ L'occasion de travailler intensivement
- ♦ C'est un endroit qui a l'air plutôt sympathique mais tu n'y es jamais allé

Ton code civil :

- ♦ Tu l'as acheté d'occasion sur Leboncoin.fr. Il date de 2007 mais sur le fond ça reste la loi française
- ♣ Tu en achètes un neuf tous les ans histoire de toujours être à jour
- ♠ Le tien n'est plus à jour mais tu empruntes le plus récent que tu trouves de disponible à la bibliothèque

PUBLICATION – ÉDITION – RÉDACTION

L'équipe du guide de l'étudiant en droit



Rédacteur en chef :
Laura LIZÉ



Rédactrice en chef adjointe :
Kelsey KALLOT



Superstar de la rédac :
Charlotte KRIEF



Maquettiste-graphiste :
Solenne PROUX

15 avenue de la Grande Armée – 75116 Paris

Directeur de la publication : Adrien CHALTIEL

Rédacteur en chef : Laura LIZÉ

Direction artistique : Claire SEICHEPINE

Maquettiste : Solenne PROUX

Responsable partenariats: La régie publicitaire Alpaga Média

Dépôt légal : Novembre 2008

Le Petit Juriste – Association culturelle loi 1901

FAIT PAR LES ÉTUDIANTS POUR LES ÉTUDIANTS

Avec la participation de l'ensemble des membres du Petit Juriste et de ses rédacteurs.
Remerciements particuliers : le MBA de Paris II, Kelsey Kallot élue meilleure stagiaire worldwide, Charlotte Krief et sa plume affûtée, Claire Andreoli et ses relectures plus que minutieuses, le site www.carrieres-juridiques.com, notre régie publicitaire favorite Alpaga Media, les profs qui nous soutiennent, les chats qui font du skateboard, Adrien Chaltiel, père fondateur, l'imprimerie Evoluprint ainsi que Nicolas Gentile le roi des blagues douteuses, Antoine Breton dit "la relève", et toutes les associations partenaires et nos ambassadeurs de choc nous aidant à faire atterrir Le Petit Juriste entre vos mains.

Toi aussi, deviens un **Champion**



Prix de lancement !

Rentrée 2015



Le Code du Travail 2015

25€*

Jusqu'au 31/10/2015

* 29€ à partir du 1er novembre 2015



Groupe
Revue Fiduciaire

Retrouvez nous sur :
www.grouperf.com/etudiant-enseignant



GRF+

l'appli gratuite
de « papier
connecté »

Disponible sur
App Store

APPLI ANDROID SUR
Google play

RÉUSSISSEZ VOS ÉTUDES DE DROIT

Grâce à nos cours de soutien de L1 à M1



**Un accompagnement
en 3 étapes:**

LE STAGE DE PRÉ-RENTRÉE

Pour acquérir les bons réflexes
à la fac dès le départ

LA PRÉPARATION AUX TD

Pour s'assurer une bonne
note grâce à nos enseignants
spécialisés par fac

LE STAGE INTENSIF DE RÉVISION

Pour réussir
ses examens

Leader des cours de soutien de droit

Plus de 3000 étudiants
suivent une de nos
formations
chaque année.

Dès votre inscription, accédez en illimité à vos outils et contenus via
votre plateforme E-learning, en plus de nos cours sur place selon les facs

▶ tél 01 42 50 22 30

Pour nous contacter et en savoir plus :

www.centredeformationjuridique.com

*98% de réussite pour les étudiants de 1^{ère} année ayant souscrit un pack excellence